

ANNEXES DU PROJET SOCIAL

ESPACE DE VIE SOCIALE MAISON DE VALLEE



2016-2017



ASSOCIATION MONT'A LA FEIRA
CHEZ BAPTISTE DUPRE - GRAND RUE - 07 450 BURZET
06 11 67 14 10

Annexe n°1

Fiche d'identification de l'association :

Caractéristiques générales de l'association :

Nom : Mont'a la Feira

Raison sociale / Objet de l'association : L'objet de l'association est de contribuer au développement culturel, économique, social et sportif de la vallée de la Bourges.

Statut juridique : Association de loi 1901

Adresse : Chez Baptiste Dupré – Grande rue

Code Postal : 07 450

Commune : BURZET

Téléphone / télécopie : 06 11 67 14 10

Courriel : montalafeira@gmail.com

Adresse internet : Pas de site internet. Mais une page Facebook : <https://www.facebook.com/monta.lafeira>

Les domaines d'activités de l'association hors animation locale : Tout ce qui est développé par l'association contribue à l'animation locale.

Nom du représentant légal : DUPRE Baptiste

Téléphone : 04 69 22 61 81

Courriel : baptistedupre07@gmail.com

Présentation de l'espace de vie sociale :

Nom : La maison de vallée

Adresse : Pas d'adresse propre pour le moment. Siège social de l'association. Espace de vie social nomade.

Zone d'intervention : Vallée de la Bourges.

Rythme et horaires de fonctionnement : En l'absence de locaux, il n'y a pas d'accueil en « site propre », l'accueil et l'orientation se feront sur les horaires, jours et lieux d'action.

Appartenance ou non à une fédération : Adhésion à la FACS en cours.

Porteur du projet d'Animation locale :

Nom : BERGE Gaëlle

Salarié : Bénévole en 2016, Salariée en 2017.

L'équipe :

Les salariés :

- En ETP : En prévision une coordinatrice à 0,5 ETP et un.e salarié.e en contrat aidé à 0,75 soit 1,25 ETP.

Les bénévoles (personnes contribuant régulièrement à l'activité de la structure)

- 25 bénévoles réguliers environ (plus de 50 en comptant les ponctuels).

Le public :

Les adhérents (à jour de la cotisation statutaire au 31 décembre de l'année écoulée)

- 69 adhérents

Les usagers : Les habitants des trois communes. Mais les actions seront aussi ouvertes aux personnes venant de communes hors de la vallée.

Les instances :

- Le Conseil d'administration et le bureau
- Un comité de pilotage
- Un comité partenarial qui permet à la fois une consultation avec les usagers/adhérents, les habitants et une concertation avec les partenaires. (Cf. 5.1.1. du projet social)

Les partenaires :

Les partenariats financiers envisagés : La Caisse d'allocation familiale d'Ardèche (CAF07), les communes de Burzet, Péreyres et St Pierre de Colombier, le conseil départemental d'Ardèche, la communauté de communes Ardèche Sources et Volcans, la MSA, la fondation AFNIC, la CARSAT...

Les partenariats logistiques

- L'association TRIRA en Savoie (équipement mobilier pour l'espace numérique)

Les partenariats opérationnels (de projet)

- Partenariat selon les actions : Le syndicat mixte des inforoutes, le réseau CORAIA, Le parc naturel des monts d'Ardèche, l'ADMR, l'UNRPA...

Les locaux :

L'espace de vie sociale n'a pas de locaux en propre à ce jour. Une réflexion est en cours avec la commune de Burzet. L'espace de vie sociale se considère pour l'instant comme un espace de vie sociale « nomade », qui porte la préoccupation d'aller au plus près des habitants. A ce jour, il ne voit pas cette absence de locaux comme une contrainte à la mise en œuvre des actions. Toutefois, il faudra veiller à obtenir un local qui puisse permettre aux acteurs de l'EVS de se réunir, de stocker du matériel, d'être repéré par les habitants. Il est à noter que la commune de Burzet est actuellement accompagnée par le CAUE d'Ardèche afin de constituer un diagnostic sur l'occupation du territoire, comprenant la réflexion autour des locaux vacants. Des administrateurs de l'association portent une veille sur les espaces locatifs qui pourraient convenir à l'association.

L'espace numérique se tiendra dans les locaux de la bibliothèque municipale, l'accompagnement aux démarches administratives se fera dans les locaux des mairies, les autres actions dans les salles des fêtes des 3 communes, et sur l'espace public en fonction des nécessités de chaque action. L'ensemble de ces locaux sera mis à disposition.

Revue de presse

BURZET Réunion publique autour de la création du centre social

Un projet pour tous les habitants

Un centre social verra-t-il le jour à Burzet ? L'idée fait son chemin et pour expliquer le projet à la population, une réunion publique est organisée vendredi 13 à 18 h à la salle des fêtes.

L'invitation a été distribuée dans les boîtes aux lettres des villages de Burzet et ses hameaux, Pereyres, Sagnes-et-Goudoulet et St-Pierre-de-Colombier.

Les initiateurs de ce projet nous expliquent leur démarche : l'association Mont'a la Feira a depuis longtemps débattu dans ses diverses réunions et conseil d'administration, de la possibilité d'offrir des réponses aux besoins des habitants, de créer du vivre ensemble, au-delà des animations qu'elle couvre déjà. La rencontre avec Gaëlle Berge va enclencher une dynamique.

Qui est Gaëlle ? Depuis 11 ans, tous ses loisirs et temps libres se passent dans sa maison au cœur du village de Burzet pour lequel elle a eu le coup de foudre. Le reste de son temps est absorbé par son travail. En effet, elle gère 50 structures de centres so-



Gaëlle Berge et Baptiste Dupré, à l'initiative du projet.

ciaux et d'espace social dans les Bouches-du-Rhône.

Les échanges avec l'association et son expérience ont débouché sur l'idée d'un espace social. Elle s'attelle avec enthousiasme à son élaboration et sa concrétisation. Des contacts sont pris avec la CAF, la Fédération des centres sociaux, la mairie de Burzet, la communauté de communes, le conseil départemental d'Ardèche, les infirmes, la Mutuelle Sociale Agricole.

La CAF a une politique de proximité, afin de créer des liens intergénérationnels, d'encourager les initiatives de solidarité qui répondent aux multiples questions de la vie quotidienne des habi-

tants. Elle accompagne la création et la gestion par des aides financières après accord d'un agrément.

Intéressés par une implantation dans une zone rurale, des représentants de la CAF, de la FCS seront présents à cette réunion. Un témoignage du centre social de Valgorge apportera des exemples concrets. Une large participation de la population à cette rencontre permettra de recueillir, de faire émerger les envies, les besoins de chacun, d'établir un diagnostic.

Se prendre en main, s'approprier le projet, voilà ce qu'attendent les initiateurs de ce vaste projet pour poursuivre l'aventure.

BURZET

Présentation d'un projet collectif vendredi à la salle des fêtes

Depuis des mois, le conseil d'administration de l'association Mont'a la Feira présidée par Baptiste Dupré s'est réuni afin de réfléchir ensemble à s'inscrire dans une dynamique de développement social pour l'ensemble de la population d'un territoire, favoriser le lien social, les rencontres intergénérationnelles et impulser une politique d'animation de la vie sociale.

De nombreux contacts avec des organismes (Caf, communauté de communes, mairies, MSA...) permettront à Baptiste Dupré et Gaëlle Berge, déléguée de l'union des centres sociaux des Bouches-du-Rhône, coordinatrice du projet, d'expliquer et de dis-



Baptiste Dupré et Gaëlle Berge présenteront le projet Maison de Vallée.

cuter ensemble de l'implication et de la participation des habitants dans un projet collectif de création d'une Maison de Vallée (espace de vie sociale) lors d'une réunion publique vendredi 13 mai à 18 heures à la salle des fêtes.

Ils seront accompagnés de Christian Dumortier, délégué de la Fédération ardéchoise des centres sociaux.

Ils comptent sur la participation des habitants de la vallée de la Bourges pour en débattre.

JEUDI 12 MAI 2016 | LE DAUPHINÉ LIBÉRÉ

BURZET L'espace de vie sociale en marche



Le rendez-vous avec les habitants de la vallée se concrétise. Des élus étaient présents parmi une cinquantaine de personnes, venues s'informer sur ce projet qui concerne tout le monde et plusieurs communes. Baptiste Dupré, président de l'association Mont'a la Feïra, a expliqué l'origine de cette démarche et Gaëlle Berge a d'une façon claire et simple montré les buts et le fonctionnement de ces espaces de vie sociale. Christian Dumortier de la Fédération des animateurs des centres sociaux, a lui aussi apporté des éclaircissements, des exemples.

Dans un premier temps, un diagnostic auprès de la population va être fait, afin de connaître les be-

soins, les envies. En suite un échange avec les partenaires locaux, les associations, les collectivités. Après quoi le projet sera rédigé pour le présenter à la CAF, en vue d'un agrément, et donc de financement. La mise en place effective pourrait avoir lieu en 2017.

Stéphane Collard, directeur au Centre social de Valgorge a parlé des actions qui sont menées et mises en place, de la façon de trouver des solutions, de répondre aux attentes, d'inventer. Le public présent a dans sa globalité adhérer au projet, ce qui est encourageant pour l'équipe fondatrice. Et s'il faut retenir une phrase clé : « Tout est possible ».

LA TRIBUNE - JEUDI 19 MAI 2016

BURZET/SAINT-PIERRE-DE-COLOMBIER | Le diagnostic pour la maison de vallée sera présenté aux habitants

Pas de répit pour les bénévoles et administrateurs de l'association Mont'a la feïra, qui après avoir mis en valeur le terroir et savoirs tous les lundis de cet été, présenteront, dans le cadre du projet de création d'une maison de vallée (en cours d'agrément espace de vie sociale) samedi 10 septembre à la salle des fêtes de Saint-Pierre-de-Colombier, le diagnostic que Gaëlle a réalisé ces derniers mois en allant à la rencontre d'habitants, d'acteurs associatifs et institutionnels de la vallée.

C'est une journée festive qui débutera à 11 h 30 par l'accueil des habitants de la vallée de la Bourges suivi d'une resti-



La maison de vallée doit être intergénérationnelle. Des Grandes oreilles et crieurs seront présents pour écouter et restituer les actions.

tution théâtrale de ce diagnostic avant de partager le repas à partir de ce que chacun et chacune pourra apporter. Un temps d'échanges est également prévu en présence de té-

moins de structures similaires en Rhône-Alpes qui pourront partager leurs expériences.

Ouvert à tous.
Tél. 06 11 67 14 10.

LE DAUPHINÉ LIBÉRÉ | DIMANCHE 4 SEPTEMBRE 2016

Une journée conviviale sous l'arbre à palabres



Sous l'arbre à palabres, le conte de la bombine, inventé pour traduire le diagnostic du territoire des trois communes de Péreyres, Burzet et St-Pierre-de-Colombier, a retenu l'attention des auditeurs venus s'informer, participer. Les acteurs bénévoles ont réussi à faire le lien entre le passé, sa nostalgie, ses savoirs, ses modes de vie, le présent avec ses côtés positifs et négatifs et l'avenir à construire, pour améliorer, faciliter et renouer les liens entre tous les habitants. C'est le but du projet d'espace de vie sociale, porté par l'association Mont'à la Feira, en

vue d'obtenir l'agrément de la CAF. Un groupe d'habitants de la vallée, désireux d'avancer dans ce sens, travaille à ce projet. Gaëlle Berge apporte toutes ses compétences, et tout son temps pour mener à bien ces démarches.

Des représentants des communes se sont joints à cette journée. M. Fargier a apporté son concours logistique en accueillant cette manifestation.

Un déjeuner partagé avec moult discussions, rencontres et échanges, découverte de ses voisins a servi à recueillir de nouvelles envies, projets qui pourraient être

mis en œuvre. Ce temps a également permis d'identifier les futurs acteurs et ou, bénéficiaires des actions qui pourraient démarrer en fin d'année.

Christian Dumortiers, délégué à la Fédération Ardéchoise des Centres Sociaux, présent, a encouragé toutes les personnes venues, en soulignant la grande détermination qui les anime.

Une journée riche en enseignement qui va déterminer les futures orientations qui resteront à être approuvées par le Conseil d'Administration qui se réunira mercredi 14 septembre.

LA TRIBUNE - JEUDI 15 SEPTEMBRE 2016

SAINT-PIERRE-DE-COLOMBIER |

Un "espace de vie sociale" en marche

Dans le cadre de l'Association Mont'à la Feira, Gaëlle Berge a entrepris la création d'un espace de vie sociale dénommé "Maison de Vallée".

Ce projet s'inscrit sur le territoire des communes de Burzet, Péreyres et St Pierre de Colombier.

Renforcer les liens sociaux et familiaux

Les actions qui seront développées doivent permettre le renforcement des liens sociaux et familiaux, les solidarités de voisinage, la coordination des initiatives favorisant la vie collective et la prise de responsabilité des usagers.

L'espace de vie sociale est principalement financé par la Caisse d'Allocations familiales, une participation sera demandée aux communes. Samedi a eu lieu la restitution du diagnostic de territoire de la vallée de la Bourges. Celle-ci s'est faite sous forme de conte "La bombine de la vallée". A cette occasion, les actions qui ont émergé du diagnostic ont été présentées sous forme théâtrale à la salle des fêtes de St Pierre de Colombier. Voici quelques exemples des actions qui pourraient être envisagées : créer un relais d'entraide et d'échange ; prêter ou échanger des objets (outils, stérilisateur pour les confitures) ou des

savoirs (maraîchage, greffe d'arbres, couture, cours d'anglais...) ; accompagner et orienter les habitants dans leurs démarches administratives (écrivain public, aide administrative...) ; Mettre en place des ateliers d'initiation et de perfectionnement au numérique (création d'un espace public numérique en lien avec la bibliothèque - cours d'initiation à la bureautique simple, de traitement des photos...)

L'espace de vie sociale complètera ce qui est déjà en place : les lundis du terroir et des savoirs, le festival de cirque "Faut qu'ça Bourges", les randonnées familiales de la section rando et les mardis de la grimpe...



Gaëlle Berge présente le diagnostic.

LE DAUPHINÉ LIBÉRÉ | VENDREDI 16 SEPTEMBRE 2016

Annexe n° 3

Diagnostic social et territorial.

SOMMAIRE

Introduction	8
1. Méthodologie	9
2. Présentation du territoire	11
2.1. Données géographiques	11
2.2. L'histoire du territoire	14
3. Données socio démographiques : La vallée de la Bourges, un défi démographique	15
3.1. Une tendance à la dépopulation	15
3.2. Un territoire qui vieillit, menaces et opportunités	17
3.3. Une population clairsemée, un facteur d'isolement ?	20
4. Le logement	21
4.1. Les départs des habitants, une opportunité pour les vacanciers	21
4.2. Le marché immobilier, un enjeu pour les personnes souhaitant s'installer à l'année	22
5. L'emploi et le chômage	23
5.1. L'accès à l'emploi	23
5.2. Une population aux revenus modestes	25
6. L'accès aux services un élément de proximité fondamental pour la population	27
6.1. Les équipements présents sur le territoire	27
6.1.1. Les établissements scolaires	27
6.1.2. Les autres services	27
6.1.3. Les équipements médicaux et paramédicaux	28
6.1.4. Des commerces et marchés de proximité présents sur le territoire	28
6.1.5. Les équipements sociaux et culturels	28
6.1.6. L'accès aux transports collectifs	29
6.1.7. Le numérique, une stratégie contre l'isolement	29
6.2. Les services déconcentrés sur l'intercommunalité	31
7. Une dynamique associative facteur de cohésion sociale ?	32
7.1. Des associations diverses sur leurs objets et leurs publics (titre à trouver)	32
7.1.1. Les associations d'animation	32
7.1.2. Les associations proposant des activités sportives	32
7.2. Des évènements/activités qui rassemblent	33
7.2.1. Les manifestations / animations ponctuelles	33
7.2.2. Les activités régulières	34
7.2.3. Une dynamique sociale marquée par les saisons	34
8. Perception de la vallée par les habitants et les acteurs du territoire	35
8.1. Un cadre de vie attractif	35
8.2. Le calme de la campagne	35
8.3. Différents facteurs menant vers un sentiment d'isolement	35
8.4. Le manque d'emploi de proximité	36
8.5. Un lien social à renforcer	37
8.6. Les nouveaux arrivants, enjeux de cohésion sociale ?	37
9. Orientations	38
Conclusion	39
ANNEXES	40

Introduction

L'association Mont' a la Feira est une association qui s'est donnée pour mission de contribuer au développement culturel, économique, social et sportif de la vallée de la Bourges.

Après plusieurs années d'animation sur le territoire, Mont' a la Feira souhaite à présent développer des actions, pour les habitants de son territoire d'intervention, mais aussi initiées par les habitants. Souhaitant obtenir un agrément « Espace de Vie Sociale », l'association a lancé, avec l'appui de la CAF et de la fédération ardéchoise des centres sociaux, une démarche participative impliquant habitants et élus ayant pour objectif de vérifier la pertinence de ce projet.

Associant des habitants de la vallée au-delà des forces vives et adhérents habituels de l'association, elle cherche à fédérer largement autour de ce projet appelé « Maison de Vallée ».

La genèse de ce projet est née un jour d'automne d'un échange entre le président de l'association Mont'a la Feira et une résidente secondaire de Burzet. Le président de Mont'a la Feira faisant le constat que si le projet de l'association était de développer l'animation sur le territoire et tout particulièrement en dehors de la saison touristique, les forces vives elles ne sont pas démultipliables dans le modèle actuel, et l'habitante, résidente secondaire à Burzet, qui, souhaitait s'installer et se sédentariser durablement à Burzet, se propose d'accompagner la structure vers le développement d'un équipement structurant agréé espace de vie sociale. Le projet est présenté au conseil d'administration le 14 novembre 2015, lendemain des attentats de Paris.

Parce qu'il apparaît comme une suite logique, une continuité évidente au projet de l'association, parce qu'il apparaît pour certains une réponse possible/nécessaire aux événements, la nécessité de renforcer le lien social, la solidarité, l'entraide, le projet reçoit un accueil chaleureux des administrateurs... Et nous voilà, partis dans l'aventure... aventure qui n'a de cesse depuis de rassembler de plus en plus d'aventuriers qui adhèrent avec enthousiasme et convictions au projet.

1. Méthodologie :

Le diagnostic social et territorial est circonscrit à un territoire restreint : celui de la vallée de la Bourges. En effet, dans la mesure où l'association Mont'a la Feira démarre sur un projet d'espace de vie sociale, il a semblé pertinent de rester sur une échelle en adéquation avec un périmètre de zone de vie sociale, homogène et pertinent et en cohérence avec les actions déjà mises en place par l'association. L'association Mont'a la Feira s'étant donné dans ses statuts comme territoire d'intervention la vallée de la Bourges, c'est le territoire défini pour ce diagnostic.

Le diagnostic a été précédé de plusieurs rencontres préalables dont l'objet était de présenter le projet et d'ouvrir la réflexion au-delà de l'association Mont'a la Feira. Enfin, une réunion publique en date du 13 mai 2016 réunissant plus de 50 personnes a permis de présenter le projet aux habitants de la vallée et de les informer de la réalisation de ce diagnostic.

Les outils méthodologiques utilisés pour le diagnostic

- Collecte de données et exploitation de documents à partir de ressources mises à disposition par les institutions et administrations nationales et locales.
- Recueil de la parole des habitants, par le biais d'entretien et de questionnaires. Recueil de la parole des acteurs institutionnels et associatifs par le biais d'entretien et de questionnaires, de commissions de travail.

Pour le recueil de données, les informations ayant servi à l'élaboration de ce diagnostic proviennent des sources suivantes :

- Document INSEE sur la base du recensement de 2012 (dernier en date sur l'ensemble du territoire)
- Les sites internet des communes et bulletins municipaux,
- Le diagnostic CTE de l'Ardèche méridionale,
- Le prédiagnostic CAUE de Burzet – CAUE de l'Ardèche – juin 2016
- Le diagnostic enfance-jeunesse de l'intercommunalité Ardèche pays de sources et volcans,
- Des données de la CAF, du référentiel départemental, de la M.S.A...

Pour le recueil de paroles, des entretiens d'une heure à deux heures ont été réalisés auprès de 25 personnes. 9 personnes au titre des institutions (communes, associations, entreprises, services sociaux qu'elles représentent), 16 personnes au titre des habitants du territoire. Nous avons veillé à maintenir autant que faire ce peu une certaine représentativité en interviewant des habitants des 3 communes, des personnes d'âge divers, des associations comme des élus. Nous avons également interviewé deux habitants ayant séjourné très longtemps dans la commune de Burzet ou de St Pierre de Colombier ainsi qu'une personne venant tout juste de s'installer et une envisageant de s'installer sur le territoire. Il s'agissait surtout d'appréhender la perception des habitants sur leur territoire, ainsi que leurs besoins et attentes vis-à-vis d'un Espace de Vie Sociale. De nombreuses actions ont été mises en œuvre pour impliquer les habitants dans l'élaboration du diagnostic (cf. projet social). La restitution publique du diagnostic s'est faite sous la forme d'une journée participative (création d'un conte avec les habitants)

Il est cependant important d'indiquer que dans la mise en œuvre de notre travail de diagnostic, plusieurs points sont à souligner : Un territoire complexe à analyser car trop restreint pour certaines statistiques. Par ailleurs, le recensement comprend parfois des habitants qui ont choisi d'être recensés sur le territoire mais ne vivent pas à l'année ce qui perturbe le souhait d'une véritable vision de personnes vivant à l'année.

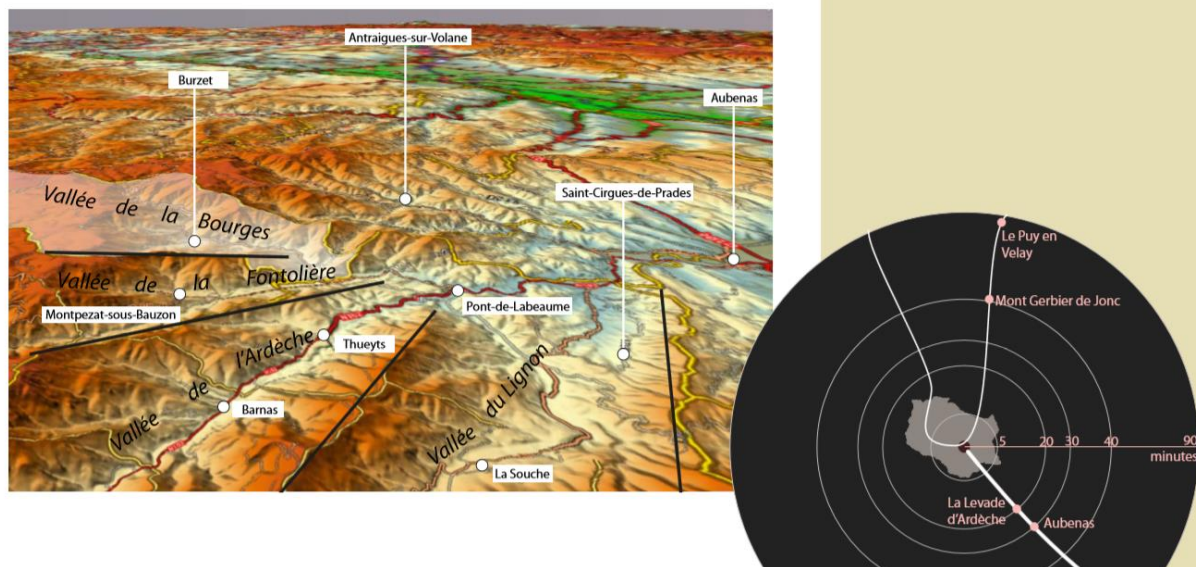
Présentation du rétro planning (portant sur année 2016).

	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept
Définir les acteurs à rencontrer						
Récupérer et traiter les données statistiques						
Mobiliser les acteurs pour la réunion publique						
Définir les indicateurs et les grilles d'entretien						
Réunion publique le 13 Mai – lancement du diagnostic						
Début des entretiens						
Travail d'analyse						
Restitution de rapport intermédiaire avec des administrateurs et habitants volontaires						
Présentation en comité de pilotage						
Réalisation d'un « porteurs de paroles » à l'occasion d'un « lundi du terroir et des savoirs »						
Réalisation d'entretiens supplémentaires et rédaction du rapport.						
Envoi du diagnostic aux partenaires et habitants intéressés et restitution du diagnostic aux habitants du territoire						

2. Présentation du territoire :

2.1. Données géographiques

En Haute Cévenne ardéchoise, au cœur du Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche, la vallée de la Bourges se situe dans le centre ouest du département de l'Ardèche, au pied du plateau ardéchois, en région Auvergne-Rhône-Alpes. La Bourges dont la vallée porte le nom est un cours d'eau affluent de la Fontaulière et sous-affluent de l'Ardèche. Il traverse les trois communes qui constituent la vallée : Péreyres, Burzet et St Pierre de Colombier.

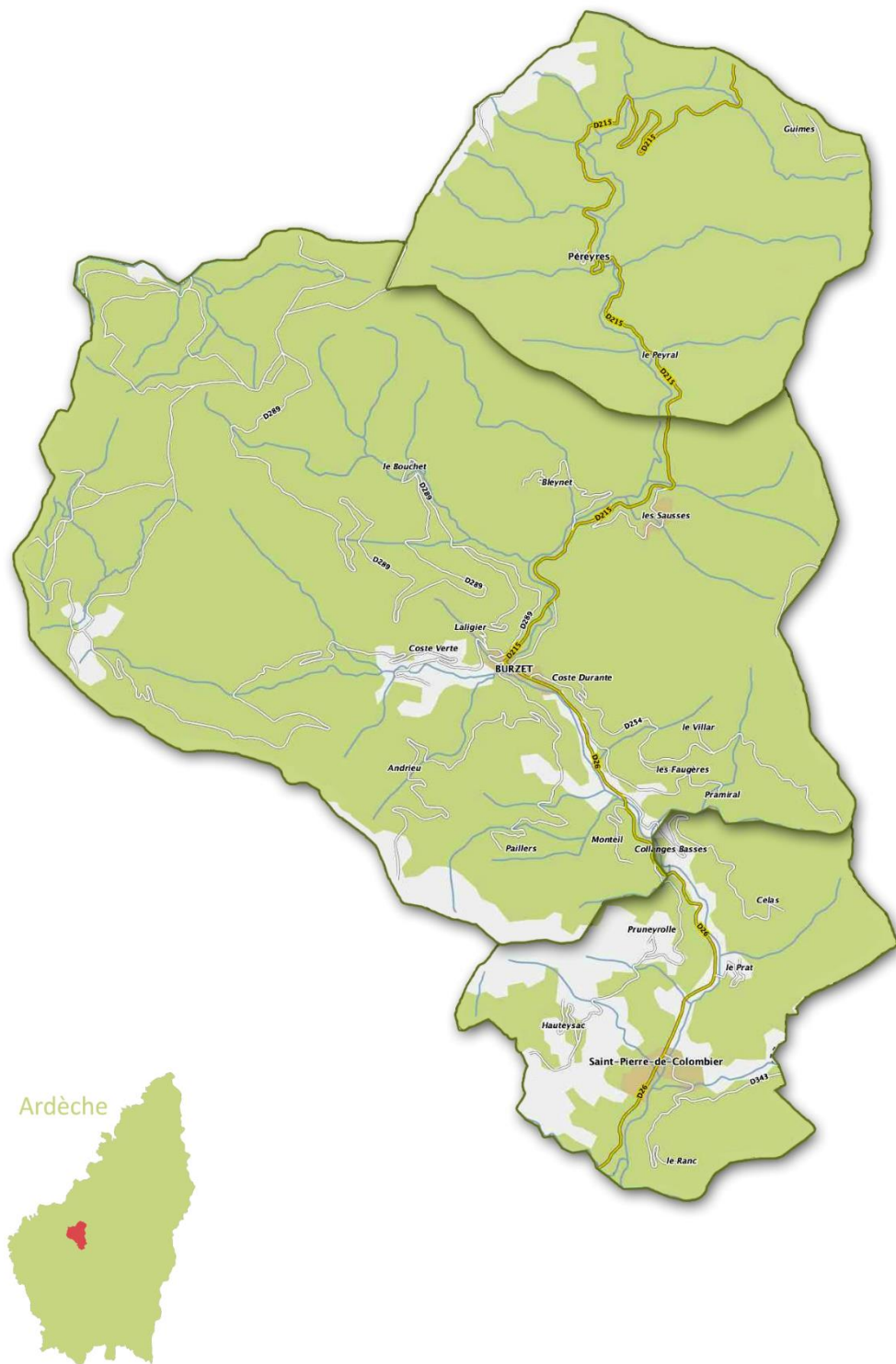


Caractéristiques géographiques de la vallée de la Bourges – Prédiagnostic CAUE 07 – juin 2016.

La vallée comptait 897 habitants en 2012 (Sources INSEE RP2012) et s'étend sur 60km², se répartissant de la manière suivante Burzet : 439 habitants, Péreyres : 51 habitants et St Pierre de Colombier : 407 habitants.

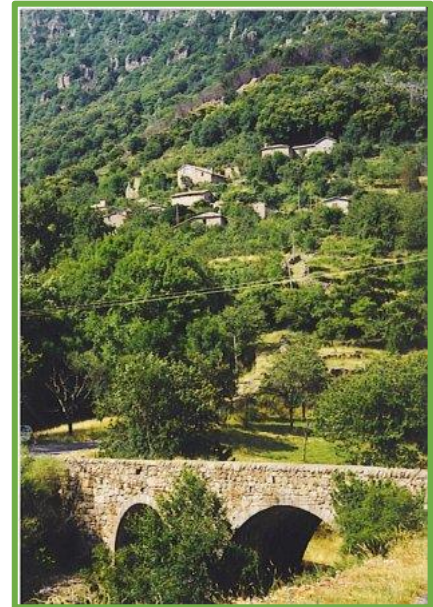
Les communes comprennent de nombreux hameaux périphériques qui sont :

- Sur la commune de Burzet : La Barricaude, La Valette, Monteil, Le Bouchet, Le sarralier, Pailhers, La Croisette(lotissement), Coste Gallimard, Coste Durante, Coste Verte, Belvezet, Chastagnas, Faugères, Pratmiral, Les Oulettes, Sausses, Le Cros, Le Villard, Prunaret, Le Roure. Lieux dits : Eyriviers, La brousse, Lamades, LaCroix(Chastagnas), Bleyne(Chastagnas), Aubert, Barras, Avenas, Le Soulier, Fontbonnette, St Amour, Le Broas(Chastagnas), Les Vignes, Andrieux.
- Sur le commune de St Pierre de Colombier : Pruneyrolles, Le Prat, Collanges hautes et basses, Le Célas et Le Ranc.
- Sur la commune de Péreyres : Le Chabron, Le Chambon, Le Peyral et le Bois de Cuze.

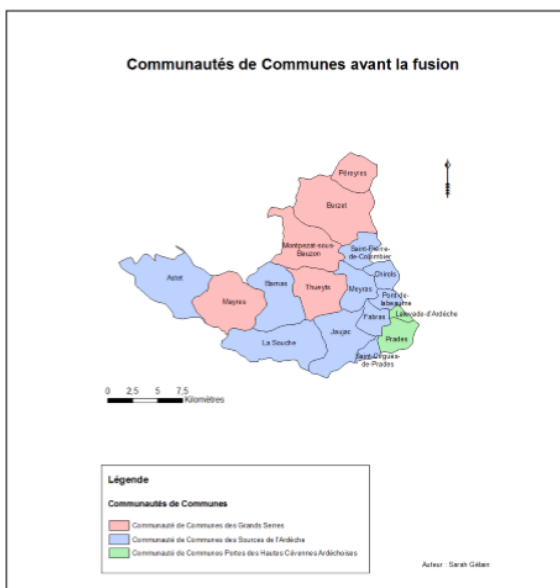




Le hameau de Coste Gourlenche



Hameau de Chastagnas
(photo site internet de Burzet)



Depuis la réorganisation des cantons (2015), Burzet a perdu son statut de chef-lieu de canton qui a été repris par Thueyts pour les trois communes. Issues de la fusion de différentes communautés de communes, Grands serres pour Burzet et Péreyres et de la communauté de communes des sources de l'Ardèche pour St Pierre de Colombier, les 3 communes sont aujourd'hui membres de l'intercommunalité « Ardèche des sources et volcans ». En fonction des évolutions de la carte des intercommunalités, l'Ardèche des sources et volcans pourrait être rattachée à une intercommunalité plus grande début 2020 : celle de la communauté d'agglomération d'Aubenas.

La vallée est délimitée à l'ouest par Usclades et Rieutord, et Montpezat sous Bauzon, au Nord par les communes du plateau ardéchois, Sagnes et Goudoulet et Lachamp-Raphaël à l'Est par la Bastide sur Besorgues et par la rivière de la Fontaulière.

Constat : On peut se questionner sur l'existence d'une identité propre à la vallée de Bourges. Existe-t-il un réel bassin de vie ? En effet, il semblerait que les habitants de St Pierre de Colombier soient plus attirés vers les communes du sud. Par ailleurs, on tend vers des territoires de plus en plus grands et des unités administratives de plus en plus étendues ce qui peut questionner sur les territoires périphériques et leur capacité à trouver/prendre leur place dans ces nouveaux territoires

2.2. L'histoire du territoire :

Burzet est la 3^{ème} ville d'Ardèche au 12^{ème} siècle derrière Tournon et Bourg ST Andéol. En 1731, Burzet est plus peuplé qu'Aubenas et Vals. C'est la dernière paroisse du Vivarais derrière Annonay et Bourg Saint Andéol.

A cette période, la vallée porte une importante activité agricole dont on voit encore les vestiges au travers des nombreuses « faïsses », terrasses qui habillent les pentes de la vallée. Les villages accueillent ainsi de grandes foires.

Au 19^{ème} siècle, ce sont de nombreux moulinages qui sont situées le long de la Bourges à Burzet et St Pierre de Colombier. Cela apporte des richesses qui étaient complémentaires à l'activité agricole.

Au début du XX^{ème} siècle, la commune de Burzet comprenait 2500 habitants, 60 commerçants et artisans, 36 cafés, 11 moulinages, 13 instituteurs et institutrices, 3 prêtres. On est loin des quelques 500 habitants actuels. Les foires aux bestiaux du début du XX^{ème} siècle étaient une véritable attraction. Avec le déclin de l'activité textile, est arrivé petit à petit le déclin des commerces et des petits artisans (boulangers, meuniers, tailleurs...).

Aujourd'hui, quelques commerces subsistent et se maintiennent grâce au surplus apporté par l'activité touristique saisonnière. En termes d'activités économiques, il ne reste, en plus du tourisme, que des activités d'artisanat du bâtiment et quelques centrales hydroélectriques.

3. Données socio démographiques :

La vallée de la Bourges, un défi démographique

3.1. Une tendance à la dépopulation

Tableau 1 : La population de la vallée de la Bourges sur la base du recensement 2012

Population	Burzet	Saint-Pierre-de-Colombier	Péreyres	Vallée	Ardèche	CC Ardèche des Sources et Volcans	France
Population en 2012	439	407	51	897	318 407	9 667	65 241 241
Densité de la population (nombre d'habitants au km²) en 2012	11,5	43,2	4	14,93	57,6	31,9	103,1
Superficie (en km²)	38,1	9,4	12,6	60,1	5 528,60	302,9	632 734,90

La population de la vallée représente 9,28 % de la communauté de communes et 0,28 % de l'Ardèche.

Tableau 2 : Evolution démographique de la vallée et comparaison territoriale

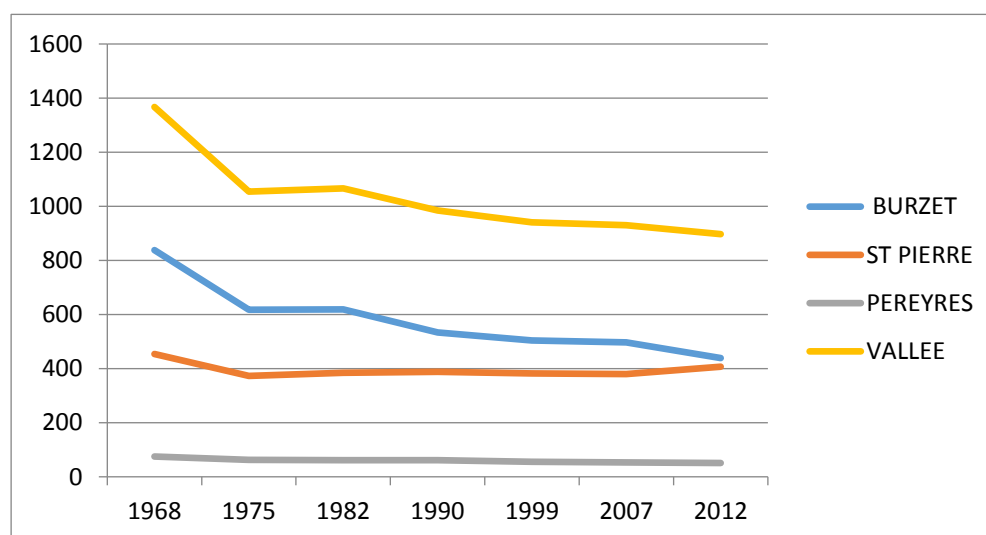
Population	Burzet	Saint-Pierre-de-Colombier	Péreyres	Ardèche	CC Ardèche des Sources et Volcans	France
Population en 2012	439	407	51	318 407	9 667	65 241 241
Variation de la population : taux annuel moyen entre 2007 et 2012, en %	-2,5	1,4	-0,8	0,6	0,8	0,5
dont variation due au solde naturel(1) : taux annuel moyen entre 2007 et 2012, en %	-1,2	-0,2	-0,8	0,1	-0,6	0,4
dont variation due au solde apparent des entrées sorties(2): taux annuel moyen entre 2007 et 2012, en %	-1,2	1,6	0	0,5	1,4	0,1
Nombre de ménages en 2012	222	142	28	139 382	4 401	28 268 898

- (1) Le **solde naturel** (ou accroissement **naturel** ou excédent **naturel** de population) est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période.
- (2) Le **solde apparent des entrées sorties** est la différence entre le nombre de personnes entrées sur un territoire donné et le nombre de personnes qui en sont sorties, au cours de la période considérée. Il est obtenu par différence entre la variation totale de la population au cours de la période considérée et le [solde naturel](#).

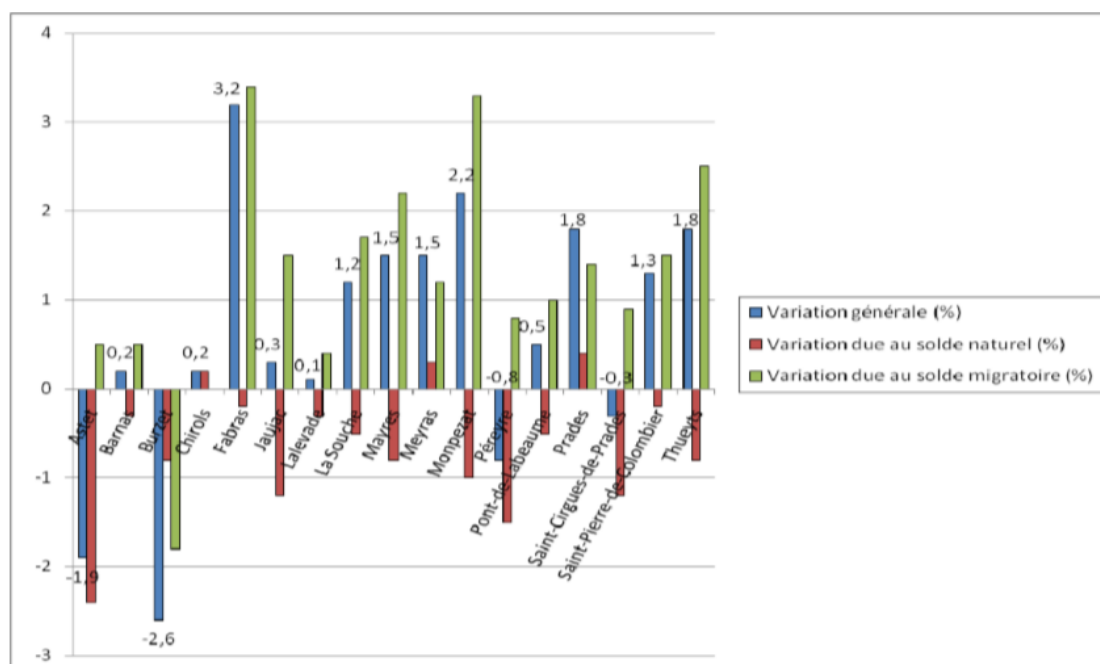
Analyse : Alors que le territoire Français est en augmentation (+0,4), l'Ardèche un peu moins (0,1), on commence à observer un déclin au niveau de l'EPCI (-0,6).

Fort déclin de la population de Burzet, (-2,5), une stagnation à Péreyres (-0,8 points) et une augmentation à St Pierre de Colombier (+1,4).

Graphique 1 : Evolution de la population entre 1968 et 2012:



Graphique 2 : Taux d'évolution de la population moyenne annuelle % du au solde naturel et migratoire pour la période 2006 – 2011 sur la communauté de communes Ardèche des sources et volcans.



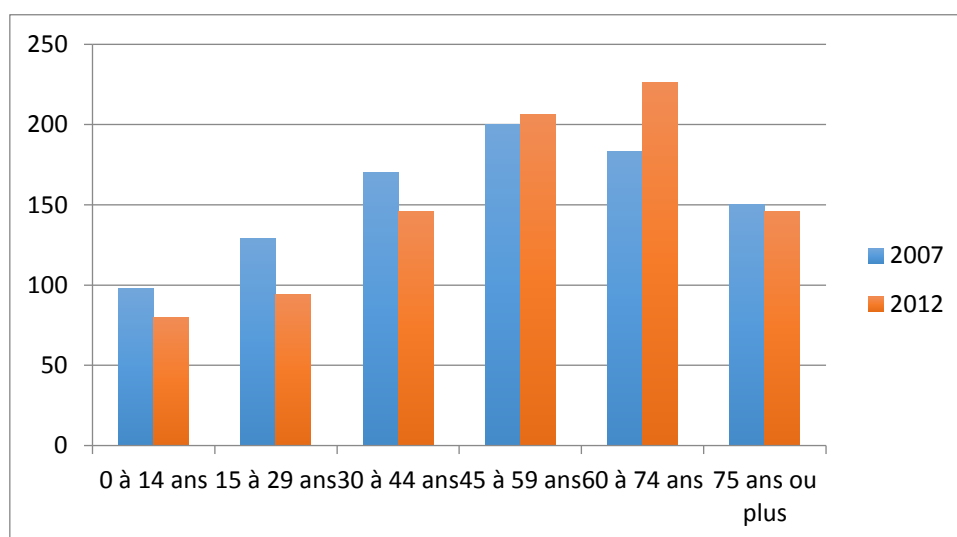
Sources : Insee, RP1968 à 1999 dénombremments, RP2006 et RP2011 exploitations principales – Etat civil. Auteure : Sarah Gelain

On constate une évolution démographique « inquiétante » en baisse pour Burzet et Pereyres et plutôt en augmentation pour St Pierre de Colombier (cf. tableau 2). Cette diminution démographique est principalement due à la diminution du solde naturel (les décès ne sont pas compensés par les naissances ni l'aménagement de nouveaux arrivants). On peut donc parler globalement d'une dépopulation de la vallée. Toutefois, on constate des particularités selon les communes. Globalement le solde naturel diminue voir stagne pour Péreyres. Concernant les entrées et sorties du territoire, on constate plutôt des départs d'habitants pour Péreyres et Burzet mais une arrivée importante d'habitants à St Pierre de Colombier. On peut se poser la question de savoir si les déménagements du haut de la vallée profitent à St Pierre de Colombier ou si ce sont deux dynamiques distinctes.

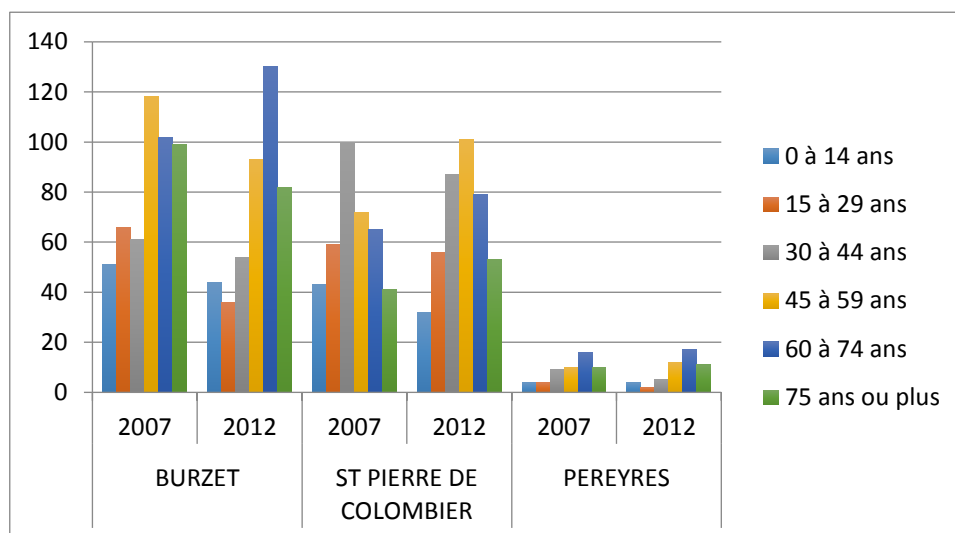
Selon les habitants de Burzet, l'année 2009 a été une année exceptionnelle avec un nombre très important de décès. **Aujourd'hui, il serait intéressant de renouveler le diagnostic avec des données statistiques actualisées car les habitants constatent depuis 2 ans des installations récentes de nouveaux habitants. Ces installations ont pour conséquence depuis 2014 une évolution du nombre de jeunes qui s'installent sur le territoire, évolution qui se traduit notamment par une augmentation sensible des effectifs de l'école publique** (passé de 7 élèves en 2013 puis 10 à la rentrée 2014, 21 en 2015 pour arriver à 23 élèves prévus à la rentrée 2016).

3.2. Un territoire qui vieillit, menaces et opportunités.

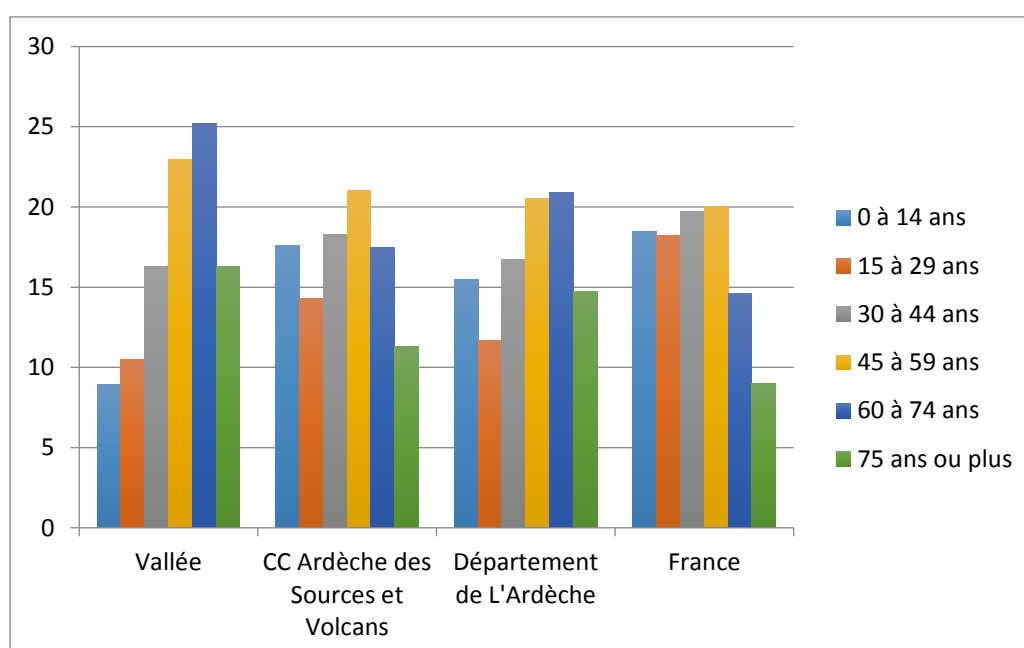
Graphique 3 : La répartition par âge sur la vallée en nombre d'habitants



Graphique 4 : Population par grandes tranches d'âges et par commune entre 2007 et 2012



Graphique 5 : Répartition en % de la population par tranche d'âge en fonction des territoires



Nous pouvons parler pour le territoire de la vallée d'un vieillissement de la population avec une évolution importante du nombre des plus de 60 ans entre 2007 et 2012 (cf. graphique 4). On peut cependant s'interroger, si une au vu des récentes installations de nouveaux habitants et jeunes ménages constatées sur ces dernières années, l'impact sur les données recensées en 2012 pourrait apporter de réelles modifications et des évolutions sensibles entre contexte de 2012 et aujourd'hui en 2016.

Ce vieillissement est également constaté par rapport à la moyenne nationale de la population légale 2012 qui est déjà elle-même qualifiée de vieillissante. La population de la vallée est plus âgée avec une forte surreprésentation des plus de 60 ans. Le territoire est en déficit sur les moins de 45 ans et en excédent pour les plus de 45 ans par rapport aux proportions nationales. En raison d'une faiblesse de la population des moins de 59 ans, on constate de fait moins d'enfants et moins d'adolescents et de jeunes. Par ailleurs, les étudiants et les jeunes adultes sont souvent obligés de quitter la vallée pour leurs études ou leur premier emploi et de rejoindre les grands bassins de vie (Aubenas, Valence, Lyon, Grenoble, Nîmes, Montpellier...). Cependant, un grand nombre d'entre eux, gardent et conservent un fort attachement identitaire aux communes de la vallée.

Par ailleurs, ce vieillissement global est plutôt prégnant sur Burzet et Péreyres avec une forte proposition des plus de 60 ans. Cette prépondérance est en partie liée à la présence d'une maison de retraite sur Burzet. On pourrait également penser comme c'est le cas pour des habitants de Burzet qu'une part importante des plus de 60 ans pourrait être liée aux personnes qui, parties du territoire pour des raisons professionnelles, viennent ou reviennent sur ce territoire à partir de la retraite. Mais compte tenu du solde migratoire négatif, il s'agit principalement du vieillissement de la population de la génération des baby-boomers. Selon une enquête de l'INSEE relayée par le Dauphiné libéré du 10/12/2013, non seulement la population ardéchoise est la plus âgée de Rhône-Alpes mais « *ce vieillissement de la population devrait encore s'accroître dans les années à venir. D'ici 2040, l'Insee considère que le taux des plus de 65 ans pourrait pratiquement doubler et représenter un Rhônalpin sur quatre. En Ardèche, on parviendra ainsi à une part de 33 % des plus de 65 ans, et pratiquement autant en Drôme avec 16 % de plus de 75 ans. C'est dire le casse-tête de la prise en charge de cette population.* » En ce qui nous concerne, cette forte proportion de 60-74 ans peut également vu comme une « opportunité réciproque » puisque ce sont souvent les personnes de cette tranche d'âge qui recherchent des activités bénévoles.

D'autres pat, on retrouve une population plus jeune avec une prépondérance des 45 ans – 59 ans sur la commune de St Pierre de Colombier, peut-être en raison de la présence d'une communauté religieuse. En effet, il existe à St Pierre de Colombier la maison mère de la famille missionnaire de Notre Dame, qui regroupe de nombreux religieux et religieuses vivant sur le village (50 à 100 religieux religieuses pourraient être recensés). Cette particularité tend à créer une différence notable au niveau des statistiques entre St Pierre de Colombier et les deux autres communes de la vallée.

Tableau 3 : Composition familiale à partir des données CAF au 31/12/2014

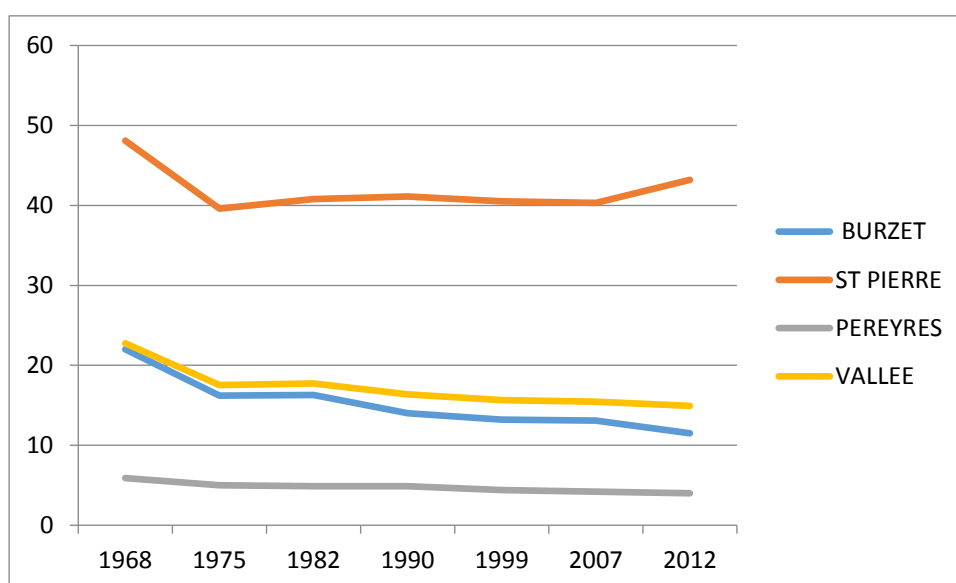
	Burzet		St Pierre de Colombier		Péreyres		Vallée (1)		Ardèche*	
	couple	Monop/ Isolé	couple	Monop/ Isolé	Couple	Monop/ Isolé	couple	Monop/ Isolé	couple	Monop/ Isolé
Couple sans enfant	6		-		0		7		2 415	
Famille avec 1 enfant	5	-	5	-	0	0	10	2	4 855	4 296
Famille avec 2 enfants	8	-	10	0	-	0	19	2	12 871	2 778
Famille avec 3 enfants ou plus	5	-	-	-	0	0	6	2	5 548	1 172
Sous total famille	24	-	15	-	-	0	39	6	25 689	8 246
Homme isolé		25		8		0		33		8 791
Femme isolée		23		9		0		32		9 469
Sous total personnes isolées		48		17		0		65		18 260
Total allocataires	72		32		0		110		52 195	
Sous total allocataires	18	25 %	15	47 %	-	0 %	43	39 %	31 520	60%

avec enfants										
Sous total famille nombreuse	5	7 %	0	0	0	0 %	5	5 %	6 720	13%

(1) Valeurs minimales, les effectifs inférieurs à 5 n'apparaissant pas dans les données CAF.

3.3. Une population clairsemée facteur d'isolement ?

Graphique 6 : Evolution de la densité moyenne (en habitant/km²)

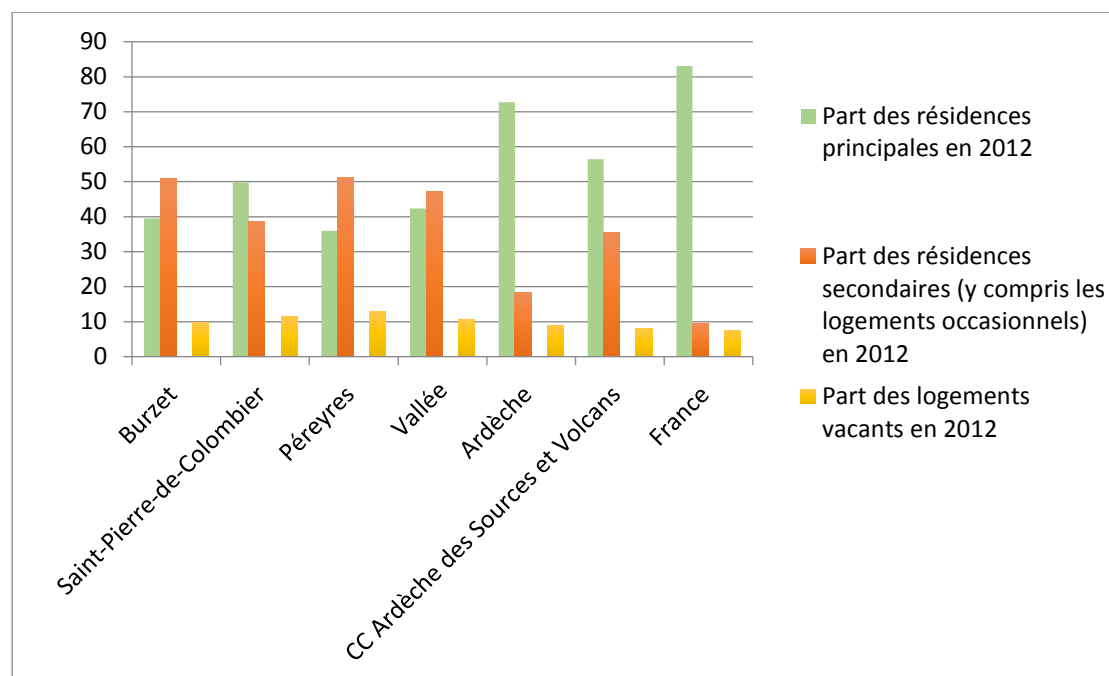


Enfin, en plus d'une population décroissante, la densité est également très faible notamment sur Burzet et Péreyres. Ce qui fait de la vallée un des territoires les moins denses de France. La densité est inférieure au département de Lozère qui est le département le moins dense de France métropolitaine (14,8 habitants / km²). A titre de comparatif, le département d'Ardèche a une densité de 57,9 habitants / km² (Source : Insee, état civil 2013). La population est particulièrement éparpillée sur le territoire, ce qui renforce un sentiment important d'isolement. « *Avant la vie, c'était dans les hameaux* »

4. Le logement

4.1. Les départs des habitants, une opportunité pour les vacanciers ?

Graphique 7 : Répartition des logements en fonction de leur occupation en 2012

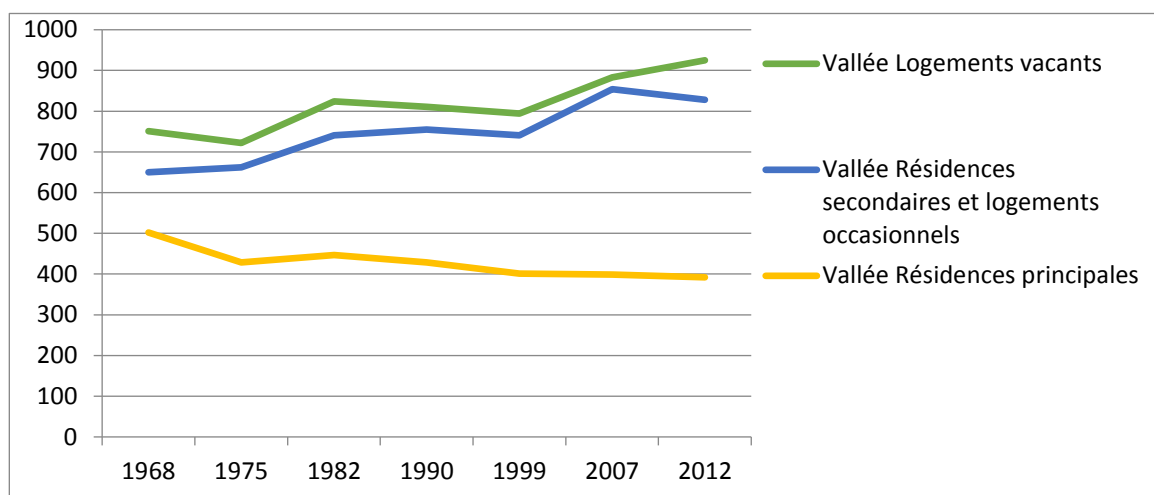


Sources : Insee, RP2012 exploitation principale

Analyse : On constate une prépondérance des résidences secondaires sur la vallée de la Bourges. On constate également un plus grand nombre de logements vacants. C'est un peu moins le cas sur le territoire de St Pierre de Colombier. Cette forte proportion de résidences secondaires reflète le caractère touristique de la vallée. Toutefois, il faut se préoccuper dans un territoire qui se dépeuple et avec un fort potentiel touristique d'éviter que la vallée ne devienne un territoire qui ne vit que pendant la période estivale.

« Je pense que le nombre important de résidences secondaires sur Burzet vient aussi de l'histoire de Burzet qui a fait que les jeunes sont partis dans les bassins d'emploi il y a plusieurs dizaines d'années tout en gardant la maison familiale à Burzet. »

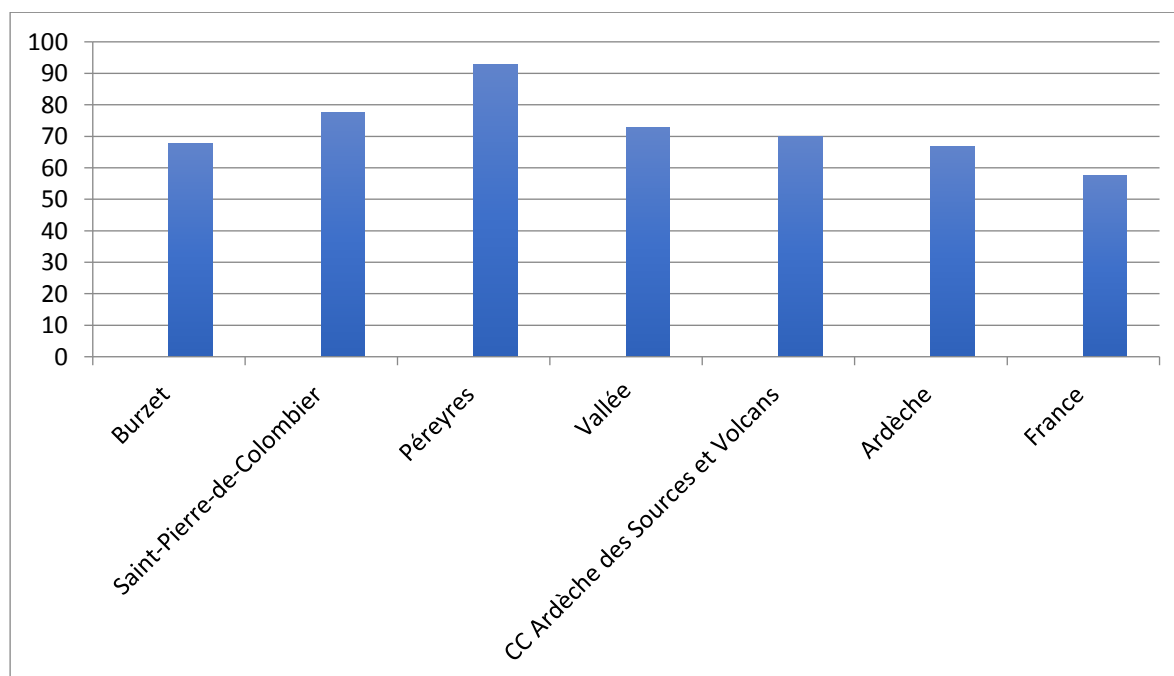
Graphique 8 : Evolution du type d'occupation des logements entre 1968 et 2012.



Alors que le nombre de logements est en perpétuelle augmentation, ce n'est pas pour une occupation en tant que résidences principales mais résidences secondaires (presque triplé pour la période de 1968 à 2012). On peut constater que si le caractère occasionnel des occupations des logements n'est pas récent (la prépondérance des résidences secondaires sur les résidences principales s'est effectuée avant 1968), la tendance persiste et se renforce avec le temps. Par ailleurs, si on constate une diminution des résidences secondaires entre 2007 et 2012, c'est plutôt au profit de logements vacants plutôt que des résidences principales. En effet, les logements vacants s'ils tendent à diminuer à travers le temps, enregistre une forte augmentation sur la dernière période (2007 à 2012).

4.2. Le marché immobilier, un enjeu pour les personnes souhaitant s'installer à l'année

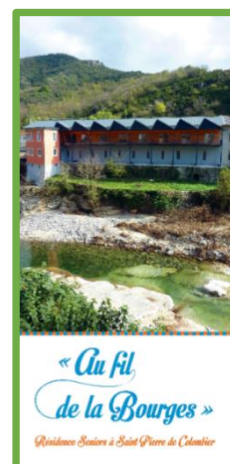
Graphique 9 : Part des ménages propriétaires de leur résidence principale.



Le territoire a une part de ménages propriétaires de leur logement supérieure à celle de la communauté de communes, le département et plus encore du territoire national.

Une des personnes interviewée fait remarquer que la prépondérance des habitations secondaires se fait au détriment des populations résidant à l'année. Ainsi certaines personnes ne disposant pas des moyens financiers nécessaires à une acquisition immobilière importante constatent que les biens se font rares et que la possibilité de vendre aux résidents secondaires à des prix élevés induit une plus grande rareté du foncier disponible et un prix qui peut s'avérer dissuasif pour les revenus modestes. Par ailleurs, malgré une offre locative existante (20 % sur le parc de Burzet selon le pré-diagnostic du CAUE juin 2015), une habitante fait part de difficultés à trouver des résidences à la location sur le territoire.

A St Pierre, l'arrivée de nouveaux-arrivants peut être expliquée par le fait que certaines populations à faible revenu ont pu faire le choix de s'installer en territoire rural en raison du moindre coût de l'immobilier. La réhabilitation d'une ancienne usine de moulinage en logement « Au fil de la Bourges » a permis l'arrivée de nouvelles familles. Initialement, cette résidence de 9 logements comprenant une pièce commune pour les résidents et utilisable par les professionnels de santé, était prévue pour des seniors mais n'a pas rencontré le public escompté.

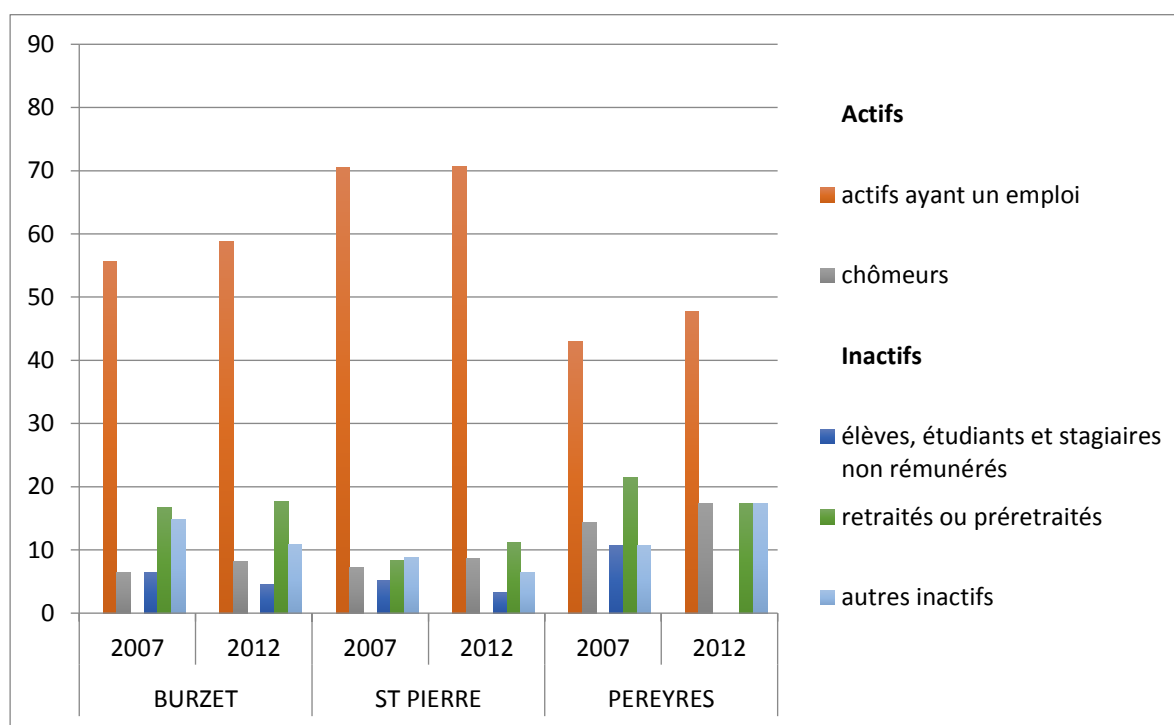


5. L'emploi et le chômage :

5.1. L'accès à l'emploi

Tableau 4 : Population de 15 à 64 ans par type d'activité

	BURZET		ST PIERRE		PEREYRES		VALLEE	
	2012	2007	2012	2007	2012	2007	2012	2007
Ensemble	ux7	290	277	248	23	28	537	566
Actifs en %	67	62	79,3	77,7	65,2	57,1	73,27	68,64
actifs ayant un emploi en %	58,8	55,6	70,7	70,5	47,8	42,9	65,02	62,47
chômeurs en %	8,1	6,5	8,6	7,2	17,4	14,3	8,73	7,17
Inactifs en %	33	38	20,7	22,3	34,8	42,9	26,73	31,36
élèves, étudiants et stagiaires non rémunérés en %	4,5	6,5	3,2	5,2	0	10,7	3,64	6,14
retraités ou préretraités en %	17,6	16,7	11,1	8,4	17,4	21,4	14,24	13,30
autres inactifs en %	10,9	14,8	6,4	8,8	17,4	10,7	8,86	11,93

Graphique 10 : Population de 15 à 64 ans par type d'activité

Si on constate une augmentation générale du % des actifs ayant un emploi, on peut également observer par ailleurs une augmentation des chômeurs sur l'ensemble du territoire. Bien que le taux de chômage reste inférieur à celui de la moyenne nationale, au territoire ardéchois ou même par rapport à l'intercommunalité « Ardèche pays de sources et volcans ». A contrario, ce sont les inactifs qui sont en diminution malgré une augmentation au sein des inactifs de la part des retraités et préretraités. Ce sont donc les étudiants, stagiaires et autres inactifs qui sont en nette diminution ce qui corrobore la vision d'un territoire dont la population vieillit.

Tableau 5 : Comparatif des types d'activité selon les territoires

Emploi – Chômage	Burzet	Saint-Pierre-de-Colombier	Péreyres	Ardèche	CC Ardèche des Sources et Volcans	France
Emploi total (salarié et non salarié) en 2012	95	91	2	106 272	2 106	26 338 468
dont part de l'emploi salarié en 2012, en %	64,3	82,6	100	81,6	73,1	87,1
Variation de l'emploi total: taux annuel moyen entre 2007 et 2012, en %	-3,5	-4,7	-27,4	0,1	NC	0,3
Taux d'activité des 15 à 64 ans en 2012	67	79,3	65,2	72,2	70,3	72,8
Taux de chômage des 15 à 64 ans en 2012	12,2	10,8	26,7	12,7	15,6	13,2

Taux d'activité moindre sur le territoire mais taux de chômage également moindre.

5.2. Une population aux revenus modestes

Tableau 6 : chiffres clés des revenus et pauvreté selon les territoires

Revenus	Burzet	Saint-Pierre-de-Colombier	Péreyres	Ardèche
Nombre de ménages fiscaux en 2012	220	139	NC	137 631
Part des ménages fiscaux imposés en 2012, en %				58,9
Médiane du revenu disponible par unité de consommation en 2012, en euros	16 740,70	16 227,00	NC	18 663,30

Le revenu moyen par foyer fiscal à Burzet est de 1395 € mensuel, 1352 € mensuel pour les habitants de St Pierre de Colombier et n'a pas été communiqué pour ceux de Péreyres. Nous sommes ici au-dessous du revenu moyen ardéchois qui se monte en 2012 à 1555 € mensuel par foyer fiscal.

On comptabilise 17 bénéficiaires du RSA en 2015 sur le territoire de Burzet, 0 bénéficiaires à Péreyres et 7 bénéficiaires du RSA à St Pierre de Colombier (*source : référentiel départementale 2015*).

Selon les données CAF au 31/12/2014 (se référant aux données INSEE de 2011). Il est à noter que les statistiques ci-dessous ne mentionnent pas les résultats inférieurs à une population de 5 individus ce qui rend caduques certaines données et notamment toutes celles de Péreyres.

Tableau 7 : Population couverte par la CAF

	Burzet	St Pierre de Colombier	Péreyres	Vallée
Population recensée 2011	454	410	51	915
Allocataires	74	33	-	107
Population couverte	145	81	-	226
Taux de couverture	31,9 %	21,7 %	-	24,7 %

Sur une population de 915 habitants, la CAF couvre 226 personnes (soit 107 allocataires minimum ainsi que leurs conjoints et enfants), soit une couverture de plus de 24,7 %. La couverture est plus importante à Burzet qu'à St Pierre de Colombier.

Sur les 107 allocataires, 42 allocataires (soit 75 individus) sont sous le seuil de bas revenus (soit sous la barre des 1028€ mensuel). C'est le cas de 26 allocataires à Burzet (40 personnes) et 16 allocataires à St Pierre de Colombier (35 personnes).

Tableau 8 : Allocations perçues sur le territoire

	Burzet	St Pierre de Colombier	Péreyres	Vallée
Bénéficiaires de l'APL (Aide)	11	0	-	11
Bénéficiaires de l'ALS	29	9	-	38
Bénéficiaires de l'ALF	-	6	-	6
Bénéficiaires de l'ARS (Allocation de Rentrée Scolaire)	16	13	-	29
Bénéficiaires de l'AAH (Allocation Adultes handicapés)	15 (soit 19 personnes)		-	15 (soit 19 personnes)

Tableau 10 : répartition des revenus des familles allocataires :

	Burzet		St Pierre de Colombier		Péreyres		Vallée		Ardèche*
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	%
Inférieur à 0,5 SMIC	7	14 %	-	-	-	-	7	9 %	8 %
Entre 0,5 et 0,75 SMIC	15	29 %	7	30 %	-	-	22	29 %	18 %
Entre 0,75 et 1 SMIC	11	22 %	6	26 %	-	-	17	23 %	19 %
Entre 1 et 1,5 SMIC	18	35 %	10	43 %	-	-	28	38 %	31 %
+ d'1,5 SMIC									22 %

*Données 2015

Bien que la couverture des allocataires soit plus faible sur la vallée en comparaison avec l'Ardèche, on constate que les revenus des allocataires sont plus modestes.

La population en précarité sur la vallée de la Bourges est majoritairement des personnes seules.

Selon le site internet de la communauté de communes, « *l'offre d'emplois est essentiellement centrée sur une population d'actifs peu qualifiés ; cela conduit à un développement du nombre de travailleurs pauvres, alternant emplois, dispositifs sociaux et précarité.* » Cette tendance tend à se confirmer sur le territoire de la vallée. Une autre particularité de la communauté de communes est « *le nombre de demandeurs d'emploi longue durée qui demeure une caractéristique majeure du bassin. Ce nombre repart à la hausse, affectant en premier la population des jeunes actifs* ». Le chômage des femmes, et plus encore, celui des jeunes qui s'aggravent.

Constat : les habitants de la vallée ont des revenus modestes. Cette donnée doit être prise en compte dans le choix des activités proposées au sein de l'espace de vie sociale.

Constat global des données statistiques : La vallée de la Bourges constitue un espace rural, caractérisé par une très faible densité (14,93 habitants au km²), une population plutôt âgée et des revenus modestes. Une évolution démographique négative.

6. L'accès aux services un élément de proximité fondamental pour la population

6.1. Les équipements présents sur le territoire

6.1..1. Les établissements scolaires :

Il y a au moins 44 enfants de moins de 12 ans sur la vallée (effectif école).

Selon les dernières données CAF, il y a 12 enfants de moins de 3 ans, 17 enfants de 3 à 5 ans, au moins 7 enfants de 6 ou 7 ans, au moins 6 enfants de 8 ou 9 ans, au moins 2 enfants de 10 ou 11 ans, au moins 19 enfants de 12 à 15 ans, au moins 3 enfants de 16 ou 17 ans. Soit plus de 55 enfants (chiffre minimum puisque les données inférieures à 5 n'apparaissent pas). Il serait intéressant d'approfondir les modes de gardes et activités pour ces enfants.

• 2 écoles primaires existantes sur l'ensemble de la vallée : En 2016 la répartition des élèves s'organise comme suit :

- une école publique comprenant 21 élèves dont 11 élèves en maternelle et 10 élèves en élémentaire. La pédagogie est assurée en classe unique par deux instituteurs à mi-temps, assistés par une aide maternelle qui en assure également les activités périscolaires.
- une école privée accueillant 26 élèves dont 11 élèves en maternelle et 15 élèves en élémentaire. La pédagogie est assurée par 2 institutrices, une pour la classe maternelle et l'autre pour la classe élémentaire et assistée par une aide maternelle.

Une partie des enfants de la commune de St Pierre de Colombier se rendent sur l'école de Meyras à 3,9 kilomètres contre 5,9 km pour celle de Burzet. Mais cela dépend où sont situés les enfants dans la commune car cela peut s'inverser comme 4,3 km de Pruneyrolles pour aller à l'école de Burzet contre 8,3 pour celle de Meyras.

Les collégiens se rendent sur la commune de Montpezat sous Bauzon à 7 ou 12 kilomètres selon que l'élève vienne de St Pierre de Colombier ou de Burzet. Le collège comprend 280 élèves. Ils peuvent s'y rendre en bus. Certains fréquentent le collège privé d'Aubenas (25 km).

Et les lycéens se rendent dans les différents lycées d'Aubenas (entre 20 et 25 kilomètres selon qu'ils viennent de St Pierre de Colombier ou d'Aubenas). Ils peuvent s'y rendre en bus (départ 6h45) certains restent en internat à Aubenas. Il y a à Aubenas 5 lycées (3 lycées polyvalents, un lycée professionnel et un lycée agricole).

6.1..2. Les autres services

• Les mairies sont des espaces importants dans l'accès aux services publics des habitants du territoire. L'accès aux mairies des communes de la vallée s'effectue comme suit :

- mairie de Burzet : Les lundis de 9h à 12h et de 14h à 16h et du mardi au vendredi de 9h à 12h.
- mairie de St Pierre de Colombier : du lundi au vendredi de 8h à 11h.
- mairie de Péreyres : les jeudis de 13h à 17h.

• 1 permanence de la gendarmerie à la mairie de Burzet tous les mercredis de 9h à 12h. Il est à noter que la brigade territoriale de Burzet a été dissoute avec 3 autres brigades du centre Ardèche par l'arrêté ministériel du 17 septembre 2015.

• 2 agences postale communales : une à Burzet qui ouvre du mardi au samedi de 9h à 12H (service postal limité) et une à St Pierre de Colombier du lundi au samedi, mercredi excepté, de 9 h 00 à 12 h 00.

• 1 caserne de pompiers comprenant 17 pompiers volontaires. Il est à noter qu'un centre d'instruction des pompiers subsistait sur le territoire jusqu'en 2008.

6.1..3. Les équipements médicaux et paramédicaux

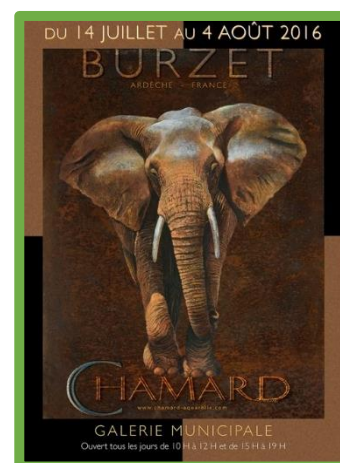
- Deux médecins généralistes présents à Burzet. (« proches » de la retraite)
- 1 infirmière libérale (« proche » de la retraite)
- un EHPAD de 30 places existe actuellement sur la place du temple et sera transféré à partir de septembre 2016 dans un bâtiment neuf construit sur une partie du parc municipal. Ce nouvel établissement pourra accueillir jusqu'à 60 personnes en EHPAD dont une partie pourrait être en « Foyer Logement » (personnes autonomes). Il continuera également à accueillir des personnes âgées du territoire pour les repas, le portage de repas à domicile ainsi que la restauration scolaire des enfants des écoles publiques et privées ce qui constitue un atout en termes de relations intergénérationnelles, et de mixité des publics. Autre atout, l'ouverture de la résidence sur le parc pourrait permettre de développer des lieux d'échanges.

6.1..4. Des commerces et marchés de proximité présents sur le territoire :

- sur Burzet : une boucherie en recherche de repreneur, une boulangerie, une épicerie (plus gaz), un café-restaurant qui vend également la presse quotidienne, un café-pizzeria et un café-hôtel qui fait également point de vente pour la presse, le tabac et les bouteilles de gaz, une guinguette avec pêche à la truite (ouverte en juillet et août), un camion poissonnerie (une fois par semaine), un camion boucherie (une fois par semaine), un camion pizza (une fois par semaine). Il y a également un petit marché les mercredis et dimanche matin.
- Sur St Pierre de Colombier : une épicerie, dépôt de pain et presse (quotidienne et hebdomadaire)
- Sur Péreyres : Rien

6.1..5. Les équipements sociaux et culturels :

- Un Centre Communal d'Action Social de la commune de Burzet qui propose des actions à destination des personnes âgées tels que le repas des aînés, le soutien aux voyages scolaires, l'initiation à la musique, à la sécurité routière ou le soutien d'initiative ou problématique sociale individuelle.
- Une permanence de l'assistante sociale (Centre médico-social de Vals les Bains) sur RDV en mairie de Burzet et de St Pierre de Colombier.
- Une garderie municipale pour les enfants scolarisés proposés de 7h45 à 9h et de 16h30 à 18h à l'école publique pour les élèves des deux écoles.
- Une seule assistante maternelle sur le secteur gardant un seul enfant, les 6 autres enfants de moins de 6 ans bénéficiant des prestations de garde d'enfant étant gardés hors du territoire.
- Une Colonie de vacances et un camp ado sont proposés sur par la communauté religieuse de St Pierre de Colombier. Toutefois, nous n'avons pas connaissance d'ados du territoire qui les fréquentent.
- Une bibliothèque de proximité ouvrant les mardis après-midi de 14h à 16h30, les jeudis de 10h à 12h et de 17h à 18h30 et les samedis matins de 10h à 12h. La bibliothèque comprend un espace numérique de 3 ordinateurs mais sans réelle animation à ce jour, et un accès Wi-fi ouvert au public.
- Une salle d'exposition (et salle des fêtes) dans la commune de Burzet proposant lors des « Estivales culturelles de Burzet » un programme d'exposition tout au long de la période estivale.



- Un centre multiservice (espace Astier) offrant aux associations et aux habitants la possibilité d'organiser des manifestations diverses avec possibilité de couchage, de cuisiner...
- La maison du tourisme de Burzet qui ouvre du mois de mai à Septembre. Pour les mois de mai, juin et septembre du Lundi au Vendredi de 9h30 à 12h30 et en juillet et août le lundi de 15h à 18h et du mardi au vendredi de 9h30 à 12h30.
- Des lieux sur l'espace public propices aux animations : Le parc municipal, la clape, la plage Verdier à Burzet, la place du marché à St Pierre de Colombier. Ce sont des lieux importants pour la cohésion sociale sur le territoire car ce sont les lieux où les personnes se retrouvent et où s'organise la majorité des animations.

6.1..6. L'accès aux transports collectifs :

Il y a peu de transport en commun sur la vallée de la Bourges. Une ligne de bus, le numéro 16, dessert Burzet et St Pierre de Colombier mais uniquement en semaine. La commune de Péreyres n'est pas desservie. Par ailleurs, les lignes de bus sont rares : une le matin et une en début d'après-midi pour un départ de Burzet et un retour possible en fin de matinée et fin d'après-midi. Pendant les vacances scolaires, un seul horaire est possible. En ce qui concerne la tarification, elle est assez faible et accessible.

L'autre moyen de transport est le taxi. Il y a un service de transport à la demande via le taxi pour 5 enfants de l'école primaire (St Pierre de Colombier, Le Prat, Sausse) et pour des personnes ayant un handicap particulier.

Il est à noter qu'il existe un service de transport à la demande tout public sur l'intercommunalité mais uniquement sur le trajet Thueyts-Aubenas et Mayres-Aubenas.

Les habitants de la vallée sont donc « contraints » d'utiliser une voiture individuelle ou un deux-roues pour se rendre sur leur lieu de travail, de loisirs... Cela impose également d'avoir plusieurs véhicules par famille. Les jeunes et les personnes âgées sont donc contraintes et difficilement autonomes dans leur mobilité.

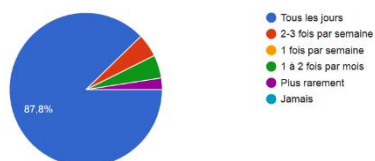
6.1..7. Le numérique, une stratégie contre l'isolement

Face à une dématérialisation massive des démarches administratives, l'outil numérique peut être un vecteur de désenclavement car il apporte des solutions de communication directement de chez soi, toutefois certains habitants peuvent être exclus de ce passage « en force ». Selon une étude du CREDOC, 20 % de la population seraient en difficulté face aux technologies de l'information et de la communication. 12 % n'auraient jamais ouvert une page web.

Compte tenu de l'isolement et de l'âge des habitants de la vallée, un questionnaire spécifique a été réalisé sur cette question. La totalité des résultats figure en annexe de ce diagnostic. En voici une

synthèse basée sur un échantillon de 42 personnes :

Avec quelle fréquence vous connectez vous à internet ? (41 réponses)



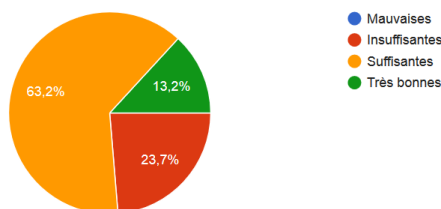
88 % des personnes sont connectées depuis leur domicile. Pour les personnes non connectées ce sont les personnes en résidence secondaire, ou sans hébergement pérenne. Seuls 71,8 % des personnes connectées sont satisfaites de leur connexion, pour les 28,1 % insatisfaits, les raisons

évoquées sont les coupures, le faible débit, rendant la connexion trop lente ou impossible pour certains usages (jeux en ligne, streaming...) ou les difficultés d'utilisation. Seulement 13% des personnes interrogées utilisent l'espace numérique de la bibliothèque. Certains n'en connaissent pas l'existence. Si les ordinateurs restent le moyen d'accès prioritaires, il y a des différences selon les publics. Les

adolescents disent n'utiliser presque exclusivement que leur téléphone portable comme moyen d'accès à internet (un adolescent mixte, et un autre sa console). Téléphone qui aujourd'hui permet pour la moitié des usagers d'accéder à internet mais avec une disparité selon les lieux de vie, certaines personnes plus isolées n'ayant pas accès au réseau et à la 3G/4G. Les personnes se connectent régulièrement (près de 88% tous les jours mais pour celles qui se connectent plus rarement, pour un tiers c'est en raison de difficulté d'usage, et un tiers des difficultés d'accès (financier ou géographique). Par ordre d'importance les usages du numérique sont les suivants : consulter les mails, rechercher des renseignements (loisirs, transports, informations diverses...), réaliser des achats en ligne, Réaliser vos démarches administratives, gérer les photos et vidéos, consulter des sites d'actualités, échanger via des logiciels de communication (Skype, messenger...), aller sur les réseaux sociaux, sur les sites d'économie collaborative (covoiturage, l'échange de voiture, de logement, d'outils, de services, utiliser des outils collaboratifs (agenda partagé, documents et tableaux en ligne...), et enfin les jeux en ligne et les forums. Là aussi, on constate une différence d'usage très importante entre les adolescents et le reste de la population. Les adolescents qui ont rempli le questionnaire n'utilisent pas les mails mais ont un usage important des réseaux sociaux, logiciels d'échange et un usage des achats en ligne plus aisé. A noter que, concernant les démarches administratives, elles arrivent en 3^{ème} place sur les sujets rencontrés (59% des interventions) par l'assistante sociale du secteur après les problématiques financières et d'insertion professionnelle.

Majoritairement, les personnes considèrent leurs compétences suffisantes, insuffisantes pour 23,7 % mais lors des remplissages du questionnaire, beaucoup expriment des difficultés, toutefois, ne souhaitant garder qu'un usage « modeste », elles considèrent leurs compétences suffisantes. A l'exception d'un seul adolescent, le public ado considère que leurs compétences sont très bonnes.

Comment évaluez-vous vos compétences pour l'utilisation d'Internet dans l'usage que vous aimeriez en faire ?
(38 réponses)



65,8 % des personnes interrogées pourraient être intéressées par du soutien ou de la formation sur les outils numériques. Arrive en premier sur les domaines d'intérêt la gestion des photos et des vidéos (comprenant montage et publication), puis une meilleure maîtrise de l'ordinateur et de certains outils viennent ensuite la gestion des mails et des dossiers et des attentes plus spécifiques...

6.2. Les services déconcentrés sur l'intercommunalité :

- La garderie de Meyras pour les enfants de St Pierre de Colombier qui fréquentent l'école de Meyras
- Pour les enfants :
 - un centre multi-accueil « Les mistouflets » à Lalevade d'Ardèche, (1 enfant de St Pierre de Colombier en 2016.)
 - une micro-crèche « les petits troubadours » à Thueyts, (3 enfants de St Pierre depuis février 2016)
 - Un relais d'assistante Maternelle (RAM). Un calendrier du relais d'assistante maternelle intéressant tournant sur plusieurs communes, Lalevade, Fabras, Thueyts et Meyras... pas dans la vallée.
 - un accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) agréé sur Fabras, accueil de 3 enfants de la vallée en 2013 (4 de Burzet dont un ado et 1 de St Pierre de Colombier pour l'été 2016) + 2 familles de Burzet (6 enfants dont un ado) venant plutôt sur l'année.
 - une association de Chirols accueille 3 enfants de St Pierre de Colombier les mercredis après-midi (en réflexion pour réaliser une démarche d'agrément centre de loisirs).
- Deux séjours ado (11-17 ans) organisés par l'intercommunalité.



A noter que sur l'enquête menée par l'intercommunalité, sur les 6 enfants de la vallée (3 à Burzet et 3 à St Pierre de Colombier) la moitié reste sur leur lieu de résidence pour faire leur activité.

- Une maison de service au public à Thueyts (l'autre maison de service publique la plus proche est à Lachamp Raphaël). Toutefois, ce service est peu utilisé par les habitants de la vallée de la Bourges. Ceci est probablement lié à une carence de communication, la MSAP n'étant ouverte que depuis décembre 2014 et à un problème de mobilité des habitants de ce territoire.

• De nombreux équipements sportifs sont présents sur le territoire de l'intercommunalité dont 5 qu'elle gère en direct :

le gymnase de Montpezat-sous-Bauzon, le boulodrome de Saint-Pierre-de-Colombier, le terrain de sports de Thueyts, la piscine de Pont-de-Labeaume et le Terrain de sports à Lalevade-d'Ardèche.

- Des événements tournants : Balade de l'an que ven (à Péreyres en 2015)



Constat : Une offre riche qui peut être un atout pour l'installation de personnes sur le territoire (écoles, commerces, bibliothèque...) mais des fragilités (départ en retraite possible des médecins et de l'infirmière), fermeture provisoire de la boucherie, ce qui donne aux habitants un sentiment de déclin qui renforce le sentiment d'isolement : réduction des services de la banque postale, diminution des horaires de l'agence postale, suppression de la gendarmerie, du centre d'instruction des pompiers, de la perception.

7. Une dynamique associative facteur de cohésion sociale ?

7.1. Des associations diverses sur leurs objets et leurs publics

7.1..1. Des associations d'animation :

A Burzet :

- Comité des fêtes Burzet : Manifestations (bals, concerts...)
- Les Riboules Dingues Burzet : Organisation d'un festival de bandes dessinées d'humour
- Mont'a la Feira Burzet : Animation de la vie locale via les lundis du terroir et des savoirs, le festival « faut qu'ça Bourges » avec diverses animations culturelles (concerts...)
- Ensemble et solidaires appelé souvent UNRPA : qui propose des animations aux personnes âgées de Burzet : Repas, voyage, lotos, castagnades... éventuellement un soutien social via le comité solidarité vieillesse nationale (soutien sur le reste à charge de certains appareillages, lunettes... pour les revenus modestes)
- L'ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural), même si sa vocation première n'est pas l'animation, cette association a un impact important sur le territoire au vu des enjeux démographiques de la vallée.
- La FNACA : association des anciens combattants d'Algérie, propose des lotos, des repas...

Péreyres :

- La myrtille de Péreyres : Objet : Promotion de la myrtille

Saint-Pierre-de-Colombier :

- Pour l'avenir de Saint Pierre-de-Colombier, Objet : Développement économique et culturel du village, sauvegarde du patrimoine.
- La bielle des champs qui propose des rencontres culturelles
- Le dialogue des peuples : association de solidarité internationale. L'association existe toujours mais en dormance.
- Génération mouvement ex « aînés ruraux » qui propose des repas, des voyages, un lieu de rencontre des seniors (scrabble, belotte).

7.1..2. Les associations proposant des activités sportives :

• Club de Gym Tonic, tous les jeudis à Burzet, hors vacances scolaires et de zumba, tous les mercredis à St Pierre de Colombier.

• Cours de Qi Gon par l'association Heliantheme - (art chinois de bien être énergétique) le Lundi de 9h30 à 11h00 et le Mercredi de 18h à 19h30 à la salle des Fêtes de Burzet.

• Club de pétanque avec boulodrome à Burzet et école de pétanque à St Pierre de Colombier.

• Randonnées, activités, amitié de la Bourges à St Pierre de Colombier, qui organise des randonnées mais également des animations locales et la section rando de Mont'a la Feira à Burzet qui propose également des randonnées avec une visée de création de lien social.

• La pêche

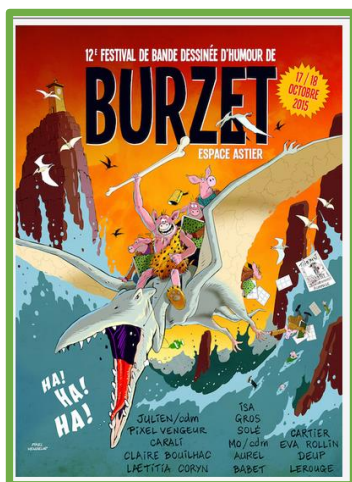
• La chasse (l'ACCA)

7.2. Des évènements/activités qui rassemblent :

7.2..1. Les manifestations / animations ponctuelles :



- ▶ janvier : accueil et animation du Rallye de Monte Carlo WRC et Rallye de Monte Carlo Historique (plusieurs associations réunies) Le rallye fait son retour à Burzet après 10 années d'absence.
- ▶ février : concours de belote (Amicale des Sapeurs-Pompiers)
- ▶ février : repas Maoche (OGEC- Ecole Privée)
- ▶ mars : Célébration du Vendredi Saint (Les amis du Calvaire). Célèbre reconstitution costumée de la montée au calvaire (depuis le 15^{ème} siècle) appelée également la passion de Burzet.
- ▶ mars : carnaval de Burzet (comité des fêtes) et carnaval de St Pierre de Colombier (commission des fêtes)
- ▶ mars : Eliminatoires de Pétanque (Burzet Pétanque)
- ▶ Avril : festival « Faut qu'ça Bourges » (Mont'a la Feira)
- ▶ mai : vide grenier-Vide maison- (OGEC- Ecole Privée)
- Mai ? l'ultr'ardeche : ultramarathon de 210 km (St Pierre de Colombier.
- ▶ juin : kermesse (OGEC - Ecole Privée) Burzet
- ▶ Juin : Fête de la Musique Burzet
- ▶ juin : kermesse Ecole Publique (Amicale Laïque) Burzet



- ▶ Juin : Epreuve cycliste : « l'ardéchoise ? »
- ▶ concours de Pétanque (Burzet Pétanque)
- ▶ juillet : Fête Nationale, feu d'artifice, aubade et dîner au parc (Comité des Fêtes) Burzet
- ▶ juillet : Fête de la myrtille à Péreyres
- ▶ Août : Fête votive de Burzet (Comité des fêtes)
- ▶ Octobre : Semaine bleue (semaine nationale des retraités et personnes âgées) goûter-loto à l'EHPAD (ensemble et solidaires)
- ▶ Octobre : Festival de BD (Association Les Riboulesdingues) à Burzet
- ▶ Novembre : Dîner dansant (Comité des Fêtes), Burzet
- ▶ Novembre : Lotos (UNRPA, OGEC) Burzet
- ▶ Décembre : Dîner du 3^{ème} âge (CCAS de Burzet)

7.2..2. Les activités régulières :



L'association « Randonnées activités, amitié de la Bourges propose des randonnées tous les jeudis au départ de St Pierre de Colombier.

Juillet – août : Lundis du terroir et des savoirs (Mont'a la Feira) Burzet

Juillet août : les jeudis de la grimpe : initiation à l'escalade tous les jeudis à partir de 18h.

Les samedis après-midi : activités création (tricot, autres...) à

la bibliothèque de Burzet

Après-midi jeu par le club des aînés le mercredi après-midi.

Il existe également un lieu de rencontre des jeunes adultes qui se retrouvent surtout l'hiver pour jouer à des jeux de société...

7.2..3. Une dynamique sociale marquée par les saisons :

Le tourisme est un moteur de l'activité économique. La commune de Burzet est classée « Station verte » par la Fédération Française de Stations Vertes de Vacances depuis mars 2009. La station verte de vacances valorise l'attrait naturel des séjours, à la campagne : rivière, espaces naturels, forêts, site pittoresque... (Wikipédia). Elle possède des sites patrimoniaux remarquables : l'église de Burzet (du XVème siècle, classée) et de St Pierre de Colombier (XIXème siècle), les vierges Marie qui dominent les deux villages, la cascade du Ray-Pic et ... la Bourges. Aussi, cela permet des activités de loisirs de pleine nature : lieux de baignades, chemins de randonnée, pêche à la truite, chasse, mur d'escalade... et une offre relativement importante d'hébergement (camping municipal de 43 emplacements, gîte de groupe, gîte d'étape, gîtes ruraux, chambres et maison d'hôte). Ceci engendre une affluence de touristes particulièrement les mois d'été.

Constat : une activité associative riche, diversifiée. Toutefois, l'offre associative est quasi inexistante pour le public adolescent. On constate également un déficit en communication sur les actions proposées et peu de transversalité des publics et des territoires. En effet, même si les sites internet de Burzet et de St Pierre de Colombier sont régulièrement mis à jour, toute l'offre d'activité n'y ait pas référencé. Par ailleurs, les entretiens montrent que beaucoup d'habitants ne savent pas quelles sont les activités possibles sur leur territoire. Enfin, à l'exception de certaines associations comme celles s'occupant des personnes âgées, on ressent un certain cloisonnement entre les communes, chacun proposant des activités à ses habitants.

8. Perception de la vallée par les habitants et les acteurs du territoire

8.1. Un cadre de vie attractif

Pour la quasi-unanimité des personnes interrogées : le point fort c'est le cadre, décliné parfois comme l'environnement, les paysages, la rivière. Les personnes aiment cette vallée pour sa beauté, son environnement. C'est un point particulièrement fort.

Toutefois, avec le vieillissement de la population et la prépondérance des habitats secondaires sur les résidences principales une personne nous fait remarquer que, les personnes vieillissant, elles ont de moins en moins d'énergie pour entretenir leur parcelle, le paysage change, la forêt et les genets prennent le dessus. Une autre personne nous fait remarquer que les sentiers ne sont plus suffisamment entretenus. « *Les sentiers de randonnées sont sales, même les touristes ne peuvent plus y aller, les ronces leur montent jusque-là* » C'est pour cette personne une problématique majeure.

Le patrimoine naturel, un facteur de cohésion et d'intégration : Les atouts de la vallée, l'attachement fort aux paysages. Selon des personnes intervenant régulièrement sur ces communes, on sent que l'environnement naturel peut être pour beaucoup de personnes du territoire un facteur de cohésion, d'intégration. Il y a un sentiment d'appartenance autour du patrimoine naturel.

8.2. Le calme de la campagne

L'isolement vu souvent comme une problématique est aussi vu comme un atout : le calme et la sécurité... arrivent aussi très rapidement dans les discours. L'éloignement des grandes villes préserve le village du développement en « cité dortoir » et de la crainte de délinquance.

Par ailleurs, « La sécurité », « la tranquillité » apparaît régulièrement dans le discours des personnes âgées - cinq personnes y ont fait référence de manière plus ou moins explicite - qui ont une certaine appréhension sur les populations que peuvent apporter l'exode urbain. « *On a des gens qui arrivent sans emploi, des marginaux, on a eu quelques cas* », « *les gens qui foutent rien, se lèvent quand on se couche* », « *ils quittent les grandes villes car ça n'est plus possible pour eux et arrivent dans les campagnes, il y en a à Lalevade* ». « *Pour l'instant il n'y a pas de vols mais...* ».

8.3. Différents facteurs menant vers un sentiment d'isolement

La problématique qui apparaît plus fortement et en premier lieu est l'éloignement des grands pôles d'activités et donc l'isolement. Cela engendre une forte problématique de mobilité. Les personnes parlent de territoire isolé, d'enclavement. Ceci est d'abord lié à la situation géographique de la vallée. Il ne s'agit pas d'un territoire « carrefour ». « *On ne passe pas à Burzet, ça n'est pas un carrefour, un peu comme une impasse* », « *Les gens de Thueyts ne viennent jamais à Burzet* ».

La mobilité arrive ensuite. Même si la plupart des habitants de la vallée sont véhiculés, le moindre souci, tel que l'incapacité momentanée de conduire, un véhicule en panne ou la venue de personnes non véhiculées devient très problématique. A la question posée à une habitante de hameaux « *que faite vous si vous ne pouvez pas conduire ?* » la réponse « *ça n'arrive pas* » dans le sens de ça ne doit pas arriver.

Certains des centres bourgs précisent qu'il y a malgré tout, des transports en commun. « *Il y a des bus, on peut aller jusqu'à Aubenas* » mais nuancé par une personne vivant dans un hameau « *ça ne peut pas arriver car pour les transports en commun, il faut déjà arriver jusqu'au village, puis prendre le bus et là-bas encore marcher* »

« L'intercommunalité avait mis en place des transports à la demande mais cela n'a pas marché. Les circuits étaient trop importants, trop de détours. Il n'y a plus que des services de bus vers Aubenas. ».

Les jeunes sont particulièrement dépendants tels que les propos de ce jeune de 15 ans « mes parents doivent m'emmener partout, je ne prends le bus que pour aller au collège »

Ce sentiment d'isolement est renforcé par les difficultés d'accès au réseau, au réseau téléphonique qui ne passe partout et notamment dans les lieux éloignés du centre bourg, mais aussi, concernant l'accès à la 3G, l'accès internet qui coupe régulièrement.

Enfin, la diminution des services publics est également repérée comme renforçant le sentiment d'isolement. La plupart des administrations sont à Vals ou Aubenas, mais il y a une Maison de service au public (ancien relais de service public) à Thueyts. L'autre maison de service public est à Lachamp-Raphaël. Les personnes habituées à avoir accès via les plateformes numériques n'en éprouvent pas nécessairement de difficulté.

L'accès à la culture et aux loisirs apparaît comme un manque. « Il n'y a rien sur le territoire », deux personnes mentionnent le fait qu'il n'y ait plus d'activité théâtre.

8.4. Le manque d'emploi de proximité

La problématique de l'emploi apparaît comme majeure dans le discours des habitants et elle est souvent associée à la question de proximité. « Les personnes ne se rendent pas compte qu'elles ne vont pas trouver du boulot à côté, si elles ont un poste à Montpezat ou à Aubenas, elles peuvent être contentes », « mais même à Aubenas, quand il y a 20 cm de neige... on est pas les premiers déneigés, l'ordre du déneigement dépend de la tournée de l'infirmière, alors arriver une fois en retard ça passe mais toute la semaine, il faut travailler sur place »

Les activités économiques dans le village :

« En dehors de la maçonnerie qui marche bien et de l'Ehpad, peu d'emplois sur Burzet. ». Sur St Pierre de Colombier, il y a plus d'activités liées à l'artisanat. « Avant, il y avait 110 emplois sur le village, maintenant il n'y a plus que du commerce et de l'artisanat, on est dans une économie de survie ». « Notre bassin d'emploi ici, centre et basse Ardèche est le plus en difficulté de la région Rhône Alpes. »

Cette diminution de l'activité économique a une haute teneur symbolique pour les habitants du territoire et particulièrement à Burzet chez les personnes du pays qui ont encore en tête Burzet comme un nœud économique important sur le département et qui se rappellent souvent des foires des années 70. « Avant l'activité économique était à Burzet, pas à Aubenas », « la première centrale hydroélectrique était à Burzet... Nous étions à la pointe ». La fermeture de l'industrie du moulinage dans les années 90 (92 à Burzet et 99 à St Pierre de Colombier) a également été très dure à vivre. « Ce sont près de 40 personnes qui se sont retrouvées sans emploi » et « lorsque c'est le couple qui travaillait tous les deux à l'usine, ils ont dû parfois partir chercher du travail ailleurs ».

Concernant l'activité agricole, elle a été très forte et est aujourd'hui en fort déclin. Il y a sur le territoire de l'espace naturel mais la forêt gagne rapidement sur les paysages entretenus. Il serait nécessaire de promouvoir la réinstallation d'activités agricoles mais il sera difficile de récupérer rapidement des terrains cultivables. Beaucoup de personnes ne croient pas en la réinstallation importante sur le territoire à l'image de cet homme qui dit « le territoire est difficile, les rendements sont mauvais, pour survivre, on est obligé d'avoir une pluriactivité »

Le tourisme dans le village:

Vu comme le principal atout du village. Il permet des compléments de revenus pour les habitants (chambres d'hôtes) et permet de rendre le modèle économique viable pour les commerces de la vallée. Mais il semble manquer des lieux d'accueil.

Selon le diagnostic CTEF Ardèche méridionale de 2012, même si les revenus économiques sont sur le territoire de l'Ardèche méridionale sont fortement liés au tourisme, *« les revenus du tourisme ne sont que partiellement réinvestis ou consommés localement. On peut encore se poser la question de la redistribution de la valeur ajoutée vers les salaires. »*

8.5. Un lien social à renforcer :

Beaucoup de personnes ont une vision assez pessimiste sur la capacité à mettre en œuvre des activités favorisant le lien social. 5 personnes ont tenu un discours sur des habitants préférant *« rester tranquille devant la télévision »* plutôt que de sortir pour rencontrer d'autres habitants. Parfois cette vision est vue comme une évolution de la société comme une progression de l'individualisme.

« L'association pourrait un peu regrouper les gens. A l'heure actuelle, avec la télévision, chacun vit chez soi. Les gens ne sont plus habitués à se rencontrer. Auparavant, au moment des châtaignes, les personnes allaient faire des rôtis chez les voisins, c'était convivial. Les gens se replient sur eux-mêmes, les jeunes tapaient aux portes et se cachaient. Aujourd'hui, s'ils font ça, on porte plainte ».

A contrario, les nouveaux arrivants sont vus comme ceux qui peuvent faire bouger les choses.

Il y a des temps et des espaces de socialisation dans ces communes. Les bars sont vus comme des lieux de socialisation, de convivialité et de détente : *« il y a le bar « La cigale » est un lieu de socialisation pour les jeunes ».*

Sont très régulièrement cités « Les lundis du terroir et des savoirs » qui sont vus comme des événements de rencontre permettant d'accueillir des touristes mais aussi des personnes du territoire, puis dans l'ordre des citations vient le festival de la BD d'humour.

Plusieurs personnes interviewées souhaitent plus de rencontres, deux d'entre elles des échanges de biens, de services, et deux autres être aidé sur de la création de projets. *« Souvent les femmes qui sont en territoires ruraux sont considérées comme sans activité alors qu'elles font plein de choses. »* Aussi, un temps d'accueil et de soutien ou portage de projets de ces femmes pourrait être un plus. Un souhait également exprimé à plusieurs reprises est de voir se créer des lieux de débats.

« Il faudrait à Burzet créer un groupe de théâtre. Cela existait et les gens aimaient ça » « Dans le nouvel Ehpad il y aura 24 résidents en foyer logement. Ces personnes, si elles viennent, il faudra les occuper. »

8.6. Les nouveaux arrivants, enjeux de cohésion sociale ?

L'intégration des nouveaux arrivants n'est pas aisée. *« C'est à eux de s'intégrer. »* Ceux qui ne travaillent pas sont parfois vus comme des marginaux.

Cette problématique se cristallise beaucoup autour de la vie scolaire à Burzet. L'école privée attire plutôt les élèves des personnes installées depuis longtemps voire depuis toujours, l'école publique plutôt les nouveaux habitants. Les publics ne se croisent pas et il est même ressenti par plusieurs personnes une sorte de discrimination envers ceux de l'école publique. Cela se renforce sur fond de maintien d'ouverture des écoles.

9. ORIENTATIONS :

Face à ces constats, un projet : la création d'un Espace de Vie Sociale. Une structure animée par les valeurs de tolérance, de solidarité et de démocratie. Une vocation : trouver une cohérence entre lieu de construction de cohésion sociale, de cultures et d'arts, d'activités de loisirs et d'enrichissements de connaissances, d'échanges, un lieu ressources d'informations et de rencontres, vecteur support à la promotion de l'activité économique, maillage et ferment de l'identité commune intergénérationnelle et entres nouveaux et anciens habitants, vecteur de transmission d'histoire, d'héritage et de savoirs, espace d'éducation et vivier de projets à développer, acteur supplémentaire à la promotion touristique... Un lieu qui agit avec les associations et acteurs institutionnels du territoire. Un lieu pluriel ce qui permet de croiser les publics, les idées, les thématiques...

Pour cela, ce projet se fixe les orientations proposées ci-dessous, des orientations qui se veulent transversales :

Orientation 1 : Créer des espaces d'échanges permettant la mixité des publics : Nouveaux arrivants / personnes du pays, jeunes et moins jeunes. Ainsi l'espace de vie sociale s'adresserait à la fois à la population nouvelle, souvent issue de milieux urbains et nouvellement installée sur le territoire, qui est souvent en demande d'activités facilitant son intégration au sein de ce territoire rural ainsi que les personnes âgées pour lesquelles l'espace de vie Sociale peut favoriser le maintien du lien social et éviter les situations d'extrême solitude. L'EVS devra prendre en compte, dans son fonctionnement, le mixage de populations aux pratiques et attentes diversifiées.

Orientation 2 : Ouverture du territoire afin de faciliter l'accès aux services, à la culture et à la découverte d'autres modes de vie, ceci afin de briser le sentiment d'isolement en ouvrant la population sur l'extérieur (via le numérique).

Orientation 3 : Construire un lieu permettant aux habitants d'exprimer, de concevoir et de réaliser leurs projets.

Orientation 4 : Connaître et se faire connaître : réaliser un diagnostic permanent du territoire et approfondir la connaissance du territoire mais aussi se faire connaître des habitants et des acteurs du territoire : associatifs, institutionnels.

CONCLUSION :

Les éléments collectés lors du diagnostic territorial confirment la cohérence d'un projet de dynamique Espace de Vie Sociale sur la vallée de la Bourges, espace de vie sociale dont les actions pourront être ouvertes plus largement aux communes de l'intercommunalité ou aux communes situées au Nord sur le plateau.

Le diagnostic a permis de repérer des populations pour lesquelles le risque d'absence de lien social et de réseau est important (personnes seules, famille monoparentale, personne à faible revenu, personne âgée, adolescents ...). Un Espace de Vie Sociale constitue une réponse adaptée pour accueillir et accompagner ces personnes au sein d'échanges, d'activités collectives, de participation à des animations, dans le but de créer ou de recréer du lien social. La surreprésentation de la tranche d'âge 60-70 ans est également un atout car l'espace de vie sociale est une opportunité pour les nouveaux retraités pour trouver des activités bénévoles qui leur conviennent au sein du territoire.

L'EVS favorisera aussi de nouvelles initiatives d'habitants (lors de l'enquête, des personnes interrogées ont dit avoir des idées mais aimeraient trouver un soutien pour les faire naître).

Les associations sont nombreuses et diversifiées sur le territoire d'étude. Par contre, l'enquête montre qu'une partie de la population n'est pas ou pas assez informée des activités proposées. L'un des axes de l'Espace de Vie Sociale pourrait consister à jouer ce rôle de centralisateur de l'information et de sensibilisation du public à la pratique des activités présentes sur le territoire.

Même pour les personnes ayant accès à l'information, la participation et surtout si elle est dans la commune d'à côté, peut s'avérer compliqué, notamment pour des personnes isolées ou en difficulté, la distance et le manque de solutions transport de proximité s'avère rédhibitoire pour la pratique d'activités favorisant le lien social. Ce « renoncement » de la part de la personne accentue encore cette situation d'isolement.

Par ailleurs, la présence d'un Espace de Vie Sociale sur ce territoire peut s'avérer pertinente, car d'un point de vue du maillage, il n'y a aucun équipement d'animation de la vie sociale sur ce territoire. Lorsque des problématiques sont repérées, l'assistante sociale interpelle le centre social d'Aubenas.

ANNEXES DU DIAGNOSTIC:

Données brutes issues du recensement INSEE 2012

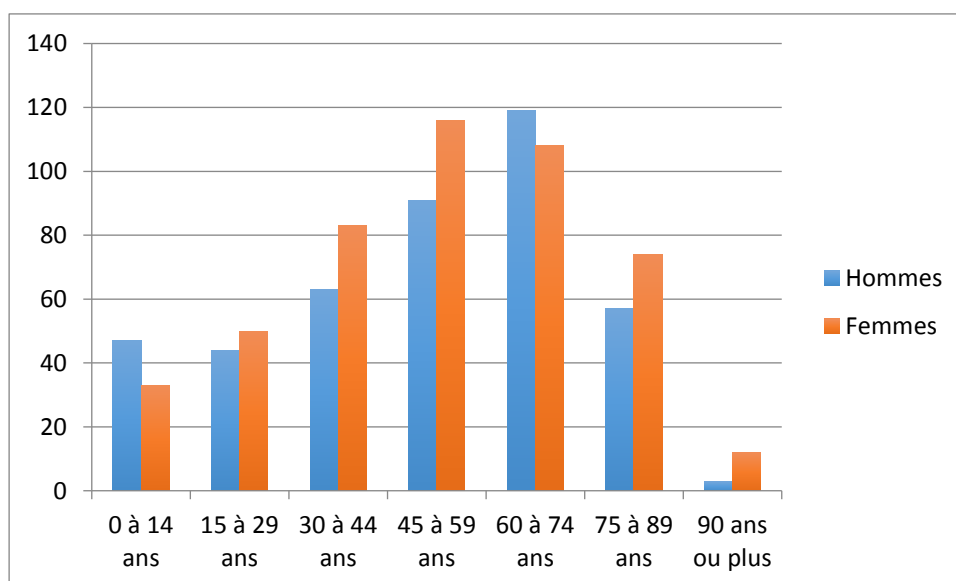
Evolution de la population :

Population	1968	1975	1982	1990	1999	2007	2012
BURZET	838	618	619	534	504	497	439
ST PIERRE	454	373	385	388	382	380	407
PEREYRES	75	63	62	62	55	53	51
VALLEE	1367	1054	1066	984	941	930	897

Evolution de la densité moyenne (en habitant/km2)

Densité moyenne (hab/km ²)	1968	1975	1982	1990	1999	2007	2012
BURZET	22	16,2	16,3	14	13,2	13,1	11,5
ST PIERRE DE COLOMBIER	48,1	39,6	40,8	41,1	40,5	40,3	43,2
PEREYRES	5,9	5	4,9	4,9	4,4	4,2	4
VALLEE	22,75	17,54	17,74	16,37	15,66	15,47	14,93

Répartition par âge et par sexe en 2012 en nombre d'habitants



La répartition par âge sur la vallée :

VALLEE	2012	%	2007	%
Ensemble	897	100	930	100
0 à 14 ans	80	8,92	98	10,54
15 à 29 ans	94	10,48	129	13,87
30 à 44 ans	146	16,28	170	18,28
45 à 59 ans	206	22,97	200	21,51
60 à 74 ans	226	25,20	183	19,68
75 ans ou plus	146	16,28	150	16,13

Population par grandes tranches d'âges et par commune

	BURZET				ST PIERRE DE COLOMBIER				PEREYRES			
	2012	%	2007	%	2012	%	2007	%	2012	%	2007	%
Ensemble	439	100	497	100	407	100	380	100	51	100	53	100
0 à 14 ans	44	10	51	10,2	32	7,8	43	11,4	4	7,8	4	7,5
15 à 29 ans	36	8,3	66	13,3	56	13,7	59	15,4	2	3,9	4	7,5
30 à 44 ans	54	12,2	61	12,2	87	21,3	100	26,4	5	9,8	9	17
45 à 59 ans	93	21,3	118	23,8	101	24,9	72	19	12	23,5	10	18,9
60 à 74 ans	130	29,6	102	20,6	79	19,5	65	17,1	17	33,3	16	30,2
75 ans ou plus	82	18,6	99	19,8	53	12,9	41	10,7	11	21,6	10	18,9

Répartition par âge et par sexe sur l'ensemble de la vallée.

	Hommes	%	Femmes	%
Ensemble	423	100	474	100
0 à 14 ans	47	11,11	33	6,96
15 à 29 ans	44	10,40	50	10,55
30 à 44 ans	63	14,89	83	17,51
45 à 59 ans	91	21,51	116	24,47
60 à 74 ans	119	28,13	108	22,78
75 à 89 ans	57	13,48	74	15,61
90 ans ou plus	3	0,71	12	2,53

Logement	Burzet	Saint-Pierre-de-Colombier	Péreyres	Vallée	Ardèche	CC Ardèche des Sources et Volcans	France
Nombre total de logements en 2012	562	284	78	924	191 797	7 800	34 037 824
Part des résidences principales en 2012, en %	39,5	49,8	35,9	42,36	72,7	56,4	83,1
Part des résidences secondaires (y compris les logements occasionnels) en 2012, en %	50,8	38,7	51,3	47,12	18,4	35,6	9,4
Part des logements vacants en 2012, en %	9,7	11,5	12,8	10,51	8,9	8	7,6
Part des ménages propriétaires de leur résidence principale en 2012, en %	67,6	77,6	92,9	72,81	66,7	70,1	57,7

Evolution du type d'occupation des logements entre 1968 et 2012.

BURZET	1968	1975	1982	1990	1999	2007	2012
Ensemble	476	434	504	507	463	549	562
Résidences principales	303	258	271	255	241	239	222
Résidences secondaires et logements occasionnels	107	137	195	208	211	299	286
Logements vacants	66	39	38	44	11	11	54
ST PIERRE DE COLOMBIER	1968	1975	1982	1990	1999	2007	2012
Ensemble	224	231	251	242	272	265	284
Résidences principales	175	148	157	152	134	132	142
Résidences secondaires et logements occasionnels	32	72	68	87	101	121	110
Logements vacants	17	11	26	3	37	11	33
PEREYRES	1968	1975	1982	1990	1999	2007	2012
Ensemble	51	57	69	62	59	70	78
Résidences principales	24	23	19	22	26	28	28

Résidences secondaires et logements occasionnels	9	24	31	31	28	35	40
Logements vacants	18	10	19	9	5	7	10
VALLEE	1968	1975	1982	1990	1999	2007	2012
Ensemble	751	722	824	811	794	884	924
Résidences principales	502	429	447	429	401	399	392
Résidences secondaires et logements occasionnels	148	233	294	326	340	455	436
Logements vacants	101	60	83	56	53	29	97

Article du portail territoire :

Carte d'identité de l'Ardèche Méridionale

Population et approche administrative :

« Sur le registre des données sociales, ce territoire [Ardèche méridionale] apparaît en grande fragilité. Les revenus y sont modestes, tant pour les habitants comme pour les communes et leurs groupements, plaçant ce territoire aux derniers rangs du niveau régional sur ces critères (revenu fiscal moyen, proportion de foyers non imposés, taux et bases d'imposition habitat et foncier...). Caractéristiques de l'emploi et du marché du travail.

En 2006, l'INSEE dénombrait 40 900 emplois sur la ZTEF pour 54 500 actifs au lieu de résidence. Le bassin d'emploi « Sud Ardèche » (les ¾ de la population de la ZTEF) se situe depuis plus de 10 ans dans les toutes dernières places régionales en ce qui concerne le taux de Chômage de Longue Durée, le taux de contrats à temps partiel, le ratio « demandeurs d'emploi/salariés », le taux de chômage et le chômage structurel (ancienneté moyenne, part des chômeurs de plus d'un an, + 50 ans, RMI, TH...).

Il apparaît également comme le plus en difficulté des bassins rhônalpins sur la base des indicateurs DRASS, notamment en ce qui concerne les bénéficiaires d'aides sociales. Cette population de bénéficiaires du RMI (ou RSA aujourd'hui) est aussi parmi celles qui déclarent le plus d'activité (« petits boulots ») en Rhône-Alpes. La ZTEF compte aujourd'hui environ 9 000 demandeurs d'emploi. Les activités traditionnellement féminines, notamment dans l'industrie, ont disparu et sont le plus souvent remplacées par des activités précaires ou saisonnières (tourisme, agriculture, services aux personnes). Ces emplois sont souvent proposés sur des temps partiels subis plutôt que choisis, alors que les services (gardes d'enfants, transports...) demeurent rares et difficiles d'accès. De plus, ce territoire attractif fidélise mal. Une partie de la population importée, notamment la plus qualifiée, ne se fixe pas sur le territoire. Les difficultés sont redoublées pour les nouveaux arrivants : conjoint(e)s ne trouvant pas d'espace professionnel satisfaisant, difficultés de logement, difficultés de déplacement, charge et éducation des enfants rendus difficiles par le manque de services, déficit en services culturels... »

Site du portail territoire Rhône Alpes. http://territoires.rhonealpes.fr/rubrique.php3?id_rubrique=1237

Extrait du diagnostic CTEF D'Ardèche méridionale en 2012.

«Les revenus du tourisme ne sont que partiellement réinvestis ou consommés localement. On peut encore se poser la question de la redistribution de la valeur ajoutée vers les salaires. »Selon l'« Etat des lieux de l'économie résidentielle en Rhône-Alpes », « il existe une relation croissante forte entre la part des revenus résidentiels et le taux de couverture en emplois de proximité. Plus la part des revenus résidentiels est importante, plus le taux de couverture en emplois de proximité est élevé et inversement... »

Cette relation est totalement démentie par les chiffres en Ardèche Méridionale.

Au final, non seulement les revenus captés sont peu redistribués, mais le territoire a un niveau d'emploi de proximité faible (ce qui constitue un indice de l'importance du travail dissimulé : tourisme mais aussi bâtiment, services à la personne...). [...]

Alors que le territoire reçoit des flux de richesse bien plus importants que la moyenne régionale, les revenus des foyers restent inférieurs en comparaison à la Région : le revenu fiscal par unité de consommation médian de la Zone d'emploi d'Aubenas est le plus faible de toute la région : 16 060 € contre 19 040 en moyenne en Rhône-Alpes.

Cette contradiction peut s'expliquer par une redistribution de la valeur ajoutée vers les salaires moins importante qu'ailleurs, par le travail dissimulé et part la domiciliation extérieure au territoire de personnes captant une part importante de revenus, notamment dans le tourisme, sans parler de la dissimulation fiscale, par nature difficile à estimer. Tout se passe comme si l'Ardèche méridionale était un aspirateur à revenus qui en recracherait une grande partie à l'extérieur, autrement dit un territoire où une grande partie de l'argent transite sans s'y arrêter...

4 Le revenu fiscal correspond à la somme des ressources déclarées par les contribuables avant abattement ; l'unité de consommation est un système de pondération de la taille des ménages (le chef de famille compte pour 1, son conjoint pour 0,5, un enfant pour 0,3, etc.

5 La médiane est la valeur qui partage une distribution en deux parties égales. Dans le cas de la ZE d'Aubenas, la moitié des unités de consommation ont des revenus inférieurs à 16 060 € et l'autre moitié, supérieurs à cette même somme.

Résumé du questionnaire numérique

Ont répondu à ce questionnaire : 42 personnes au 30 juin 2016

Lieu d'habitation

- Burzet (36)
 - o dont deux personnes de Fontbonne,
 - o une d'Andrieu,
 - o deux de Monteil,
 - o deux de Faugères
 - o une de Coste Verte
 - o et dont 2 résidents secondaires
- Saint-Pierre de Colombier (5)
 - o dont une de Pruneyrolles

Âge :

Entre 10 et 19 ans : 5

Entre 20 et 29 ans : 1

Entre 30 et 39 ans : 4

Entre 40 et 49 ans : 4

Entre 60 et 69 ans : 17 (19)

Entre 70 et 79 ans : 7

Plus de 80 ans : 1

Tombé de l'arbre depuis longtemps...

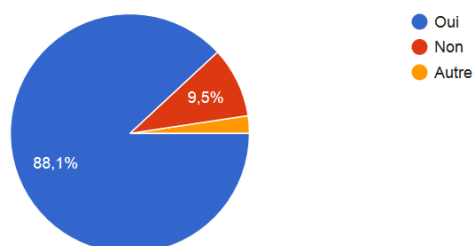
Pas Jeune !

Vous avez rempli ce questionnaire en ligne...

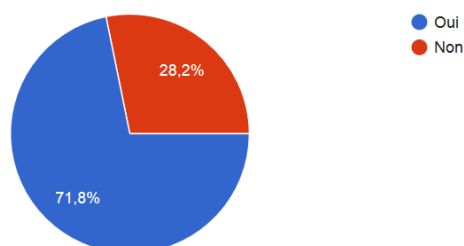
De chez vous	45,9 %
Depuis un espace numérique	8,1 %
Autre : en version papier	45,9 %

Avez-vous un accès internet à domicile (type box)

Avez vous un accès internet à domicile (type box) (42 réponses)



Si oui, est il satisfaisant ? (39 réponses)



Si non : Pourquoi ?

- Ca va pas assez vite, Le débit n'est pas assez important (6)
- Beaucoup de coupures, certaines périodes, nous perdons le réseau (4),
- C'est une résidence secondaire. Le coût d'un accès internet à l'année est trop élevé (2).
- Accès internet sur ordinateur suffisant mais difficulté d'arriver à capter avec le téléphone (2).
- manque de puissance,
- Mauvaise connexion pour jouer en ligne.
- Pas d'hébergement fixe,

Utilisez-vous un espace public mettant à disposition un accès Internet (Bibliothèque, médiathèque, Espace Public Numérique...) ?

Oui 5 13.2 %

Non 26 86.8 %

Si oui, à quelle fréquence ?

Assez rarement, en dépannage

Tous les jours

Rarement car horaires pas toujours adaptés à ma présence.

Office de tourisme de Burzet

2 fois/semaine

Quels sont les outils de connexion utilisés ?

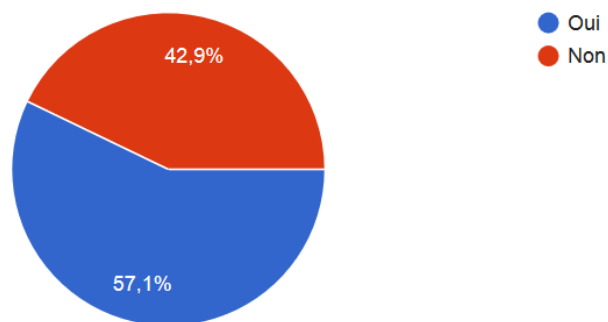
Question	Count	
Un ordinateur fixe	19	46,3 %
Un ordinateur portable	23	56,1 %
Une tablette tactile	11	26.8 %
Un smartphone	12	29.3 %
Autre : console	1	2.4 %

Question

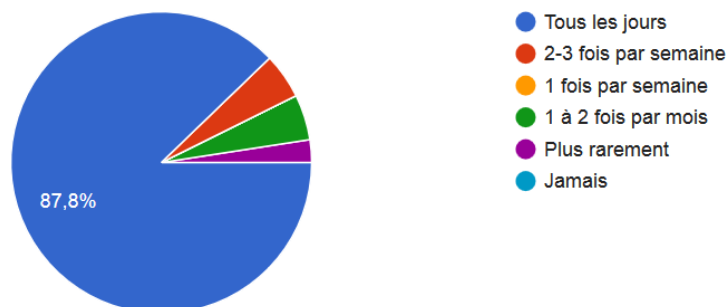
Count

A noter : Si les ordinateurs restent le moyen d'accès prioritaire, les adolescents disent n'utiliser presque exclusivement que leur téléphone portable comme moyen d'accès à internet (un adolescent mixe, et un autre sa console).

Votre téléphone permet il un accès à internet ? (42 réponses)



Avec quelle fréquence vous connectez vous à internet ? (41 réponses)



Si jamais ou rarement, pourquoi ?

Question	Count	
En raison du coût	1	16,5 %
Ne sait pas ou insuffisamment l'utiliser	2	33,3 %
Utilisation sur d'autres lieux que le domicile	1	16,65 %
Autre	1	16,65 %

Vous utilisez généralement internet et/ou les outils numériques pour :

Question	Count
Consulter les mails	(37) 90,2 %
Rechercher des renseignements (loisirs, transports, informations diverses...)	(35) 85,4 %
Réaliser des achats en ligne	(30) 73 %
Réaliser vos démarches administratives (déclaration d'impôt, démarche CAF, MSA, Pôle emploi...)	(25) 61 %
La gestion de mes photos et vidéos	(18) 43,9 %
Consulter des sites d'actualités	(17) 41,5 %
Echanger via des logiciels de communication (Skype, messenger, chat...)	(16) 39 %
Aller sur les réseaux sociaux (Facebook, Twitter, instagram...)	(14) 34,1 %
Des sites d'économie collaborative permettant par exemple le covoiturage, l'échange de voiture, de logement, d'outils, de services.	(7) 17,1 %
Utiliser des outils collaboratifs (agenda partagé, documents et tableaux en ligne, dossiers partagés tels que Google Drive, Dropbox, cloud...)	(6) 14,6 %
jeux en ligne, forums	(4) 9,8 %
Autre	(8) 19,5 %

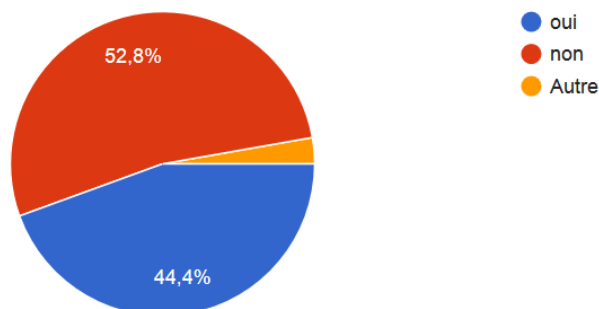
Là aussi, on constate une différence d'usage très importante entre les adolescents et le reste de la population. Les adolescents qui ont rempli le questionnaire n'utilisent pas les mails mais ont un usage important des réseaux sociaux, logiciels d'échange et un usage des achats en ligne plus aisé.

**Si utilisation de sites d'outils collaboratifs, de sites d'économie collaborative...
Merci de bien vouloir préciser lesquels :**

- Covoiturage ou Blablacar (6),
- Google Drive (3),
- Dropbox (3),
- Leboncoin (2),
- Framadate, framapad ou documents et tableaux en ligne (2),
- Google agenda ou agenda partagé (2)...
- Skype, google +, TeamViewer, airbnb, ...

Utilisez-vous ou avez-vous utilisé un ordinateur à titre professionnel ?

(36 réponses)

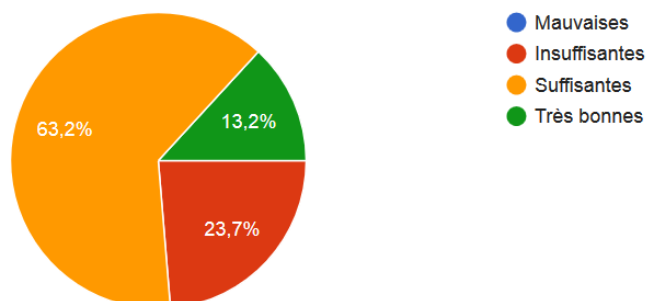


Utilisez-vous votre ordinateur personnel, depuis chez vous...

Pour un usage professionnel (télétravail...)	8	40 %
Pour un usage associatif	12	60 %
Autre	3	15 %

Comment évaluez-vous vos compétences pour l'utilisation d'Internet dans l'usage que vous aimeriez en faire ?

(38 réponses)

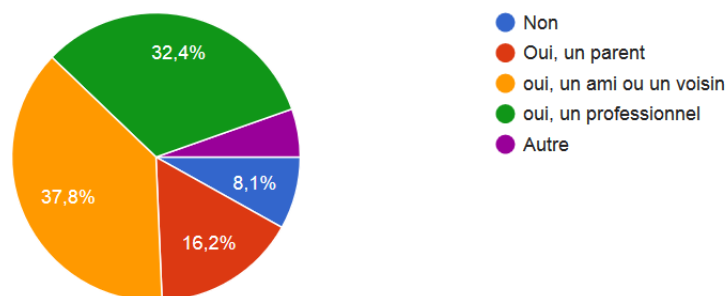


Quels mots ou expression connaissez-vous ?

Question	Count
MOOC	3/42
FOAD	2/42
OPEN DATA	10/42

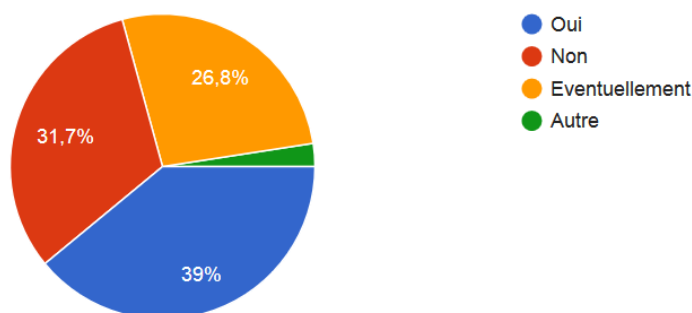
En cas de difficultés rencontrées dans l'usage d'un ordinateur pouvez-vous faire appel à une aide extérieure ?

(37 réponses)



Seriez vous intéressé par un accompagnement, un soutien, voire des formations aux outils numériques

(41 réponses)



Sur quels domaines ?

- Photos : Traitement des photos car c'est compliqué et retravail sur les photos (5)
- Vidéo, Montage vidéo (6) + You tube (1)
- Apprentissage d'une meilleure maîtrise de l'ordinateur, Approfondissement des connaissances, se mettre à jour sur des outils qui facilitent la vie, Meilleure maîtrise de certains outils (3).
- Gestion des dossiers, de mails (2)
- Le monde du libre,
- SIG collaboratif,
- Référencement, protection des données
- Excel, EBP gestion.....
- Unix, logiciels
- Je ne pense pas en avoir de besoin mais à l'écoute de vos idées
- Recherche en création d'activité, montage de dossiers
- Mise en page.
- ce que l'on n'a pas l'occasion de faire seul.

Avec quelles modalités (fréquence, lieu, horaires... en journée ? en soirée ?...)

Quand ?

- En journée (10) et tout sauf le soir (1)
- En soirée (3),
- En semaine (3),
- En Week-end (3),
- Le mercredi matin,
- La matinée
- L'après-midi

Fréquence ?

- Matin midi soir, bref énormément de temps
- 2 fois par semaine (3)
- Une fois par semaine (4)
- Toutes les 2 semaines (2)

Peu importe, A définir (2)

Où ?

A Burzet (2)

Dans le village.

Sur place,

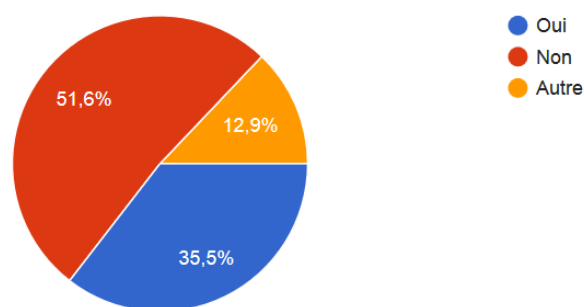
Bibliothèque

Autre lieu qu'au domicile

Rayon 10 km,

Seriez vous intéressés par des conférences du type... les jeunes et les réseaux sociaux, trouver des ressources pour accompagner son enfant dans sa scolarité grâce aux outils numériques, décrypter l'actualité via le numérique etc....

(31 réponses)



Avez-vous quelque chose à rajouter ?

- Même si l'accès internet est satisfaisant coupures et ralentissements perdurent... Ce qui met en relief, malgré l'énormité de la mise en œuvre départementale de la fibre optique, l'absence de volonté de finaliser l'opération vers les administrés. Tout cela laissant interrogatif vis à vis du principe d'égalité d'accès aux services publics sur le territoire et qui n'est sans doute qu'un des multiples avatars de l'étiollement des services de l'état en zone rurale.
- Je pense qu'un accompagnement à l'apprentissage de l'outil numérique (informatique et internet) est indispensable pour un adolescent et qu'il faut leur apporter un cadre dans ce domaine en les sensibilisant sur les risques de dérapages existants en utilisant les réseaux sociaux ou d'autres sites internet.

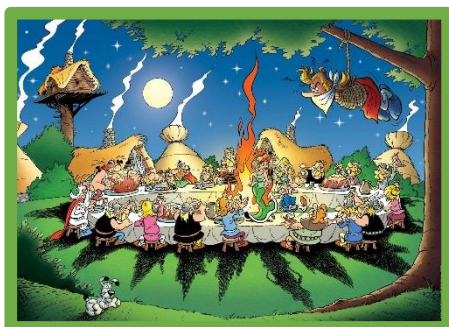
Annexe n°4 :

Lettre d'infos



Ca s'passe Chez moi : Table ouverte chez Patrice Ducroux

Mardi 11 octobre 2016 de 19h jusqu'à 23h chez Patrice Ducroux.



Comment ça marche ?

Il s'agit d'un temps de rencontres conviviales pour apprendre à se connaître. Chacun apporte un plat sucré ou salé (idéalement si vous connaissez une autre personne qui s'y rend essayer d'alterner sucré et salé pour qu'il n'y ait pas que des desserts) et éventuellement une boisson d'accompagnement.

Comment s'y rendre ? Direction : en venant de St pierre de Colombier, prendre avant de rentrer dans Burzet à droite

direction Pramiral/Faugères, sur 1km. dépasser l'accès au restaurant « la framboise », vous trouvez le petit panneau Le soulier, c'est la maison de gauche : la Bergerie.

Parking : Il n'y aura pas de place pour toutes les voitures, favoriser le covoiturage.

Pour plus d'informations : 06 11 67 14 10

Assemblée Générale de Mont'a la Feira

Mercredi 12 octobre 2016 à 19h30 à la Salle des Fêtes de Burzet

A l'ordre du jour :

- Bilans moral et financier de l'année écoulée.
- Restitution du diagnostic de l'Espace de Vie Social. Etat d'avancement du dossier et projets de la maison de vallée.
- Objectifs de l'année 2017.
- Elections pour le renouvellement de certains membres du Conseil d'Administration.

Venez nombreux. C'est ouvert à tous.



Le rucher école de la Bourges a fait sa rentrée



Le 17 septembre dernier le rucher école porté par la maison de vallée a fait sa rentrée. Une dizaine de participants sur les quinze inscrits se sont rendus disponibles pour cette première journée d'apprentissage sur la conduite d'un rucher. Cours théorique à la salle des fêtes de Burzet puis mise en pratique à la miellerie de Chastagnas. Une journée riche pour les participants, apprentis apiculteurs ou déjà apiculteurs confirmés, et qui présage de belles perspectives pour les amateurs de miel.

En savoir plus : Frédéric Janin au 06 65 32 75 29

Un réseau d'entraide et d'échanges en création



Le jeudi 13 octobre de 10h à 12h sera organisée à la salle des fêtes de Burzet une réunion pour mettre en place le futur réseau d'entraide et d'échanges. Si vous souhaitez participer à la réflexion sur son organisation ou à l'animation de ce réseau, merci de faire un retour par mail. Si vous n'êtes pas disponibles à cette date et que vous êtes intéressés par son animation, merci de nous l'indiquer, nous vous tiendrons informés.

En savoir plus et/ou participer : gabelleberge@gmail.com – 06 11 67 14 10

ASSOCIATION MONT'A LA FEIRA - 06 11 67 14 10

montalafeira@gmail.com

Pour vous désinscrire envoyer "Stop Newsletter" à gabelleberge@gmail.com

Annexe n°5

Statuts de l'association

TITRE 1

BUTS ET COMPOSITION

ARTICLE 1 : L'association « Syndicat d'initiative de Burzet », régie par la loi de 1901, prend désormais le nom de "Mount' a la Feira". Son action s'étend sur les communes de Burzet, Péreyres et Saint Pierre de Colombier (Vallée de la Bourges), principalement.

ARTICLE 2 : " Mount'a la Feira " a pour objet de contribuer au développement culturel, économique, social et sportif de la vallée de la Bourges, principalement. Pour ce faire, "Mont' a la Feira" prendra toute initiative à sa mesure, en lien avec les élus et le tissu socio-économique, culturel et sportif locaux.

ARTICLE 3 : " Mount'a la Feira " a son siège social à Burzet ; il peut être modifié par toute délibération du Conseil d'Administration (CA). La durée de l'association est illimitée.

ARTICLE 4 : " Mount' a la Feira " se compose :

- 1) de membres actifs - à titre individuels ou professionnels intéressés par l'objet de l'association ;
- 2) de membres de droit représentant les territoires d'intervention de l'association
- 3) de membres associés représentant des groupements associatifs ou autres, partenaires ;
- 4) de membres d'honneur désignés par l'assemblée générale

ARTICLE 5 :

La qualité de membre actif s'acquiert par l'adhésion volontaire et l'acquittement d'une cotisation annuelle ratifiée par le Conseil d'Administration. La qualité de membre actif se perd par la démission ou la radiation prononcée par le Conseil d'Administration, le membre intéressé ayant été appelé à présenter sa défense.

TITRE II

ADMINISTRATION ET FONCTIONNEMENT

ARTICLE 6 :

L'Assemblée générale se compose des membres indiqués à l'article 4. Le Président peut appeler à siéger, avec voix consultative, toute personnalité dont la présence lui paraît utile.

ARTICLE 7 :

Tous les membres, à jour de leur cotisation, participent aux votes, cette disposition n'étant pas applicable aux membres d'honneur et de droit, dispensés de cotisation. Le vote par procuration est admis. Chaque membre de l'assemblée plénière ne peut détenir plus de deux voix.

ARTICLE 8 : L'Assemblée Générale(AG) se réunit au moins une fois par an et toutes les fois qu'elle est convoquée par le bureau, en accord avec le Conseil d'Administration ou sur demande écrite du tiers des membres dont elle se compose. Elle entend le compte-rendu moral, approuve le rapport d'activités et les comptes de l'exercice clos, les perspectives d'actions et le budget de l'exercice à venir, étudie toutes les questions et projets régulièrement inscrits à son ordre du jour et élit le Conseil d'Administration. Ces rapports sont ensuite soumis aux financeurs de l'association, le demandant.

ARTICLE 9 : Les convocations aux AG doivent être faites ou moins quinze jours à l'avance par plis individuels et insertion dans les journaux locaux. Cette insertion étant intervenue, la non réception de l'avis individuel ne pourrait être une cause de nullité de l'AG.

ARTICLE 10 : Toute proposition de sujet émanant d'un membre et destinée à être soumise à l'AG ordinaire doit être adressée, par écrit, au Président, au moins quinze jours avant la date fixée pour cette Assemblée.

ARTICLE 11 : Toute Assemblée générale Extraordinaire peut être convoquée par le bureau, en accord avec le CA ou sur la demande écrite et signée du tiers de ses membres.

ARTICLE 12 : L'association est administrée par un Conseil d'Administration, renouvelable par tiers et composé :

- 1) de 20 membres actifs, au maximum, élus pour trois ans par l'AG
- 2) de membres de droit mandatés par les responsables des territoires d'intervention de l'association
- 3) de membres associés

ARTICLE 13 : Le Conseil peut appeler toute personnalité, qualifiée dont la présence lui paraît utile à ses travaux, avec voix consultative.

ARTICLE 14 : Tout membre du CA absent à trois séances consécutives, sans excuses valables, peut-être déclaré démissionnaire par ses pairs ; le membre concerné étant admis à présenter ses explications.

ARTICLE 15 : En cas de vacance par décès, démission ou exclusion, le Conseil peut pourvoir ou remplacement du poste, sous ratification de la plus prochaine assemblée. Le membre élu dans ce cas, ne l'est que pour la durée du mandat de celui qu'il remplace.

ARTICLE 16 : Le CA exerce les pouvoirs les plus étendus pour assurer le bon fonctionnement de "Mont' à la Feira" .Il fixe, notamment, le montant des cotisations.

ARTICLE 17 : Le CA se réunit sur convocation du Président et toutes les fois que le tiers de ses membres le décide.

ARTICLE 18 : Le Conseil d'Administration ne peut délibérer valablement que s'il comporte plus du tiers de ses membres actifs, présents ou représentés, à jour de leurs cotisations. Lorsque le quorum n'est pas atteint, le conseil se réunira à nouveau dans la quinzaine, avec le même ordre du jour et délibérera valablement, quel que soit le nombre de membres présents. Le bureau, par contre, ne peut être élu que par la réunion d'un CA comportant plus de la moitié des membres actifs de celui-ci. Les membres du Conseil ne reçoivent aucune rétribution en raison des fonctions qui leur sont confiées en cette qualité. Seuls les frais justifiés peuvent être remboursés. "Mont' a la Feira" s'interdit toute hégémonie politique ou religieuse.

Le CA a la possibilité de proposer, à une AG, l'adoption d'un règlement intérieur.

ARTICLE 19 : Le Conseil élit un bureau parmi ses membres, ou plus tard dans le mois qui suit l'AG. Il est composé de:

- * un Président et éventuellement de un à trois vice-présidents
- * un Secrétaire et éventuellement d'un Secrétaire Adjoint
- * un Trésorier et éventuellement d'un Trésorier Adjoint

ARTICLE 20 : Le Président représente l'association dans tous les actes de la vie civile.

ARTICLE 21 : Les ressources de l'association se composent :

1 - des crédits et subventions accordées par les collectivités publiques et privées

2 - des cotisations de ses membres

3 - des ressources de toute nature décidées par le CA, dans le cadre des présents statuts.

ARTICLE 22 : Le Conseil d'Administration qui aura négligé de convoquer l'Assemblée générale statutaire sera réputé, ipso facto, démissionnaire; dans le délai de six mois suivant la date à laquelle l'AG ordinaire aurait dû être tenue, une AG sera convoquée,... afin de procéder à l'élection d'un nouveau Conseil.

Titre III

MODIFICATION AUX STATUTS ET DISSOLUTION

ARTICLE 23 : Les statuts ne peuvent être modifiés que sur la proposition du Conseil d'Administration ou du dixième, ou moins, des membres dont se compose l'Assemblée Générale. L'Assemblée, pour délibérer valablement, doit se composer du quart, ou moins, des membres en exercice. Si cette proportion n'est pas atteinte, l'assemblée est convoquée de nouveau à quinze jours d'intervalle, au moins : elle peut, cette fois, délibérer valablement quel que soit le nombre des membres présents.

ARTICLE 24 : L'Assemblée Générale appelée à se prononcer sur la dissolution de "Mount' a la Feira" est convoquée spécialement à cet effet. Elle doit comprendre ou moins la moitié plus un des membres en exercice. Si cette proportion n'est pas atteinte, l'assemblée est convoquée de nouveau à quinze jours d'intervalle, au moins, elle peut cette fois délibérer valablement quel que soit le nombre des membres présents.

ARTICLE 25 : En cas de dissolution, l'Assemblée Générale désigne un contrôleur financier chargé de la liquidation des biens de "Mount' a la Feira". Elle attribue l'actif net à une ou plusieurs associations ayant un objet similaire ou proche du sien.

Fait à Burzet, le 30 avril 2010, selon les modifications adoptées, à l'unanimité, par l'Assemblée Générale extraordinaire du 19 mars 2010.

Le Président : Baptiste Dupré

Annexe n°6

Bilan financier 2015

Mont'a la Feira -Compte de résultat 2015 global					
Charges			Produits		
N° Cpte	Intitulés	montant	N° Cpte	Intitulés	montant
60 610	Fournitures non stockables (eau, gaz, électricité, carburants)	-	706 000	Rémunérations des services	-
60 630	Petit équipement- Fourniture d'ateliers et d'activités	72	708 100	Produits des prestations fournies au personnel	-
60 640	Fournitures administratives - Fournitures de bureau	25	708 300	Locations diverses consenties	-
60 650	Linge et vêtements de travail	-	708 400	Mise à disposition facturée du personnel	-
60 660	Sécurité locaux	-	708 500	Ports et frais accessoires	-
60 680	Autres matières et fournitures	6 489	708 880	Autres produits d'activités annexes	14 997
60 681	Prestations de services	-	70	TOTAL REMUNERATION DES SERVICES	14 997
60 890	Autres achats	1 358	722	TRAV. FAITS PAR L'ASS POUR ELLE-MEME	-
60	TOTAL ACHATS	7 944	74 100	ETAT	-
61 100	Sous-traitance générale	-	741 800	- ASP CAE-CUI	-
61 200	Redevances crédit-bail	-	741 801		0
61 320	Locations immobilières	200	741 802		0
61 350	Locations mobilières	-	741 803		0
61 400	Charges locatives et de copropriété	-	741 804		-
61 500	Entretien et réparations	-	741 805		-
61 560	Maintenance	-	741 806		-
61 600	Primes d'assurance	271	741 807		-
61 700	Etudes et recherches	-	74 200	REGION	-
61 810	Documentation	-	74 210	- Subvention de fonctionnement	-
61 850	Frais de séminaires, colloques, conférences	-	74 230	- SPPA	-
61 860	Formation des bénévoles	-	74 240		-
61 890	Autres services extérieurs	-	74 270		-
61	TOTAL - SERVICES EXTERIEURS	471	74 300	DEPARTEMENT	-
62 110	Personnel intérimaire	-	74 310	- Subvention de fonctionnement	-
62 140	Personnel mis à disposition	-	74 311	- Subvention d'investissement	-
62 200	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	4 700	74 320		-
62 270	Frais d'actes et de contentieux	-	74 330		-
62 300	Publicité - Publications - Dons - Cadeaux	790	74 340		-
62 400	Transports de biens et transports collectifs du personnel	-	74 350		-
62 500	Déplacements, missions et réceptions	204	74 360		-
62 600	Frais postaux et télécommunications	19	74 370		-
62 700	Services bancaires et assimilés	68	74 400	COMMUNES	300
62 810	Cotisations	-	744 100	- Ville de Burzet	300
62 820	Travaux et façons exécutés à l'extérieur dont ave	-	744 100	- Ville de St Pierre de Colombar	-
62 830	Transports d'activités et d'animations	-		- Ville de Peyreres	-
62 850	Frais de conseil et d'assemblée	-	744 100		0
62 860	Formation	-	744 101		0
62 870	Frais de siège	-		ORGANISMES NATIONAUX dont MSA	-
62 890	Autres charges externes - autres services extérieurs	-	744 102	- Subvention de fonctionnement (MSA, CNAF,...)	-
				- Prestation de service (MSA, CNAF,...)	-
				- Autres	-
62	TOTAL CHARGES EXTERNES - AUTRES SERVICES EXT.	5 780	744 106	CAF	-
				- Prestation de services EVS	-
63 100	Impôts, taxes, versements assimilés sur rémunérations -Adm des Impôts	-	744 107	- Subvention d'investissement	-
63 300	Impôts, Taxes et Versements sur rémunérations -Autres organismes-	-		- Autres	-
63 500	Autres impôts, taxes et versements -Adm des Impôts-	-	744 108	- Autres	-
63 700	Autres impôts taxes et versements -Autres organismes-	153			0
			74 500	Établissements Publics Communaux et Intercommunaux	-
63	TOTAL IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	153	74 520	- Subvention de fonctionnement	-
64 110	Salaires et appointements bruts du personnel permanent	-	746 000	- Prestation de service	-
64 111	Salaires et appointements bruts du personnel en CDD	-	746 100	Europe	-
64 112	Salaires et appointements bruts du personnel en contrats aidés	-	746 500	- Fonctionnement	-
64 120	Congés payés	-	74 670	- Projet Leonardo	-
64 140	Indemnités et avantages divers	-	74 700	Entreprise - Fondation	-
64 500	Charges de S.S. et de prévoyance	-	747 200	- Subvention de fonctionnement	-
64 700	Autres charges sociales	-	747 201	- Fondation AFNIC	-
64	TOTAL CHARGES DU PERSONNEL	-	747 202	Autres...	-
65 200	Charges supplétives	-	747 203	- CPNEF	-
65 400	Pertes sur créances irrécouvrables	-	74 800	- FCSF	-
65 890	Autres charges de gestion courante	-	74 810		-
			74 870		-
65	TOTAL AUTRES CHARGES GESTION COURANTE	-	74	TOTAL SUBVENTION D'EXPLOITATION	300
66	CHARGES FINANCIERES	-	75 200	Contrepartie des charges supplétives	
67 120	Pénalités et amendes fiscales et pénales	-	75 600	Cotisations adhérents	460
67 130	Dons - Libéralités	-	75 700	Quote-part d'élém. du kds associatif vrée au CR	-
67 140	Créances devenues irrécouvrables dans l'exercice	-		Autres produits des gestion courante AICR	-
67 180	Autres charges exceptionnelles / opérations de gestion de l'exercice	-	75800	Autres produits divers de gestion courante	-
67 200	Charges sur exercices antérieurs	-	75820	FAF (formation)	-
67 500	Valeur Comptable d'Eléments d' Actif Cédés	-	75	TOTAL AUTRES PRODUITS GESTION COURANTE	460
			76	PRODUITS FINANCIERS	-
			77 100	Produits exceptionnels sur opérations de gestion de l'exercice	17
			77 200	Produits sur exercices antérieurs	
67	TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	-	77 500	Produits de cession d'éléments d'actif	
68 110	Dotation aux amortissements des immobilisations	-	77 700	Quote-part de subv. d'invest. affectées au compte de résultat	
68 150	Dotation aux provisions pour risques et charges d'exploitation	-	77	TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	17
68 170	Dotation aux provisions pour dépréciation des actifs circulants	-	78 100	Reprise sur amortissements	
68 900	Engagements à réaliser sur ressources affectées	-	78 150	Reprise sur prov. pour risques et charges d'exploitation	
			78 170	Reprise sur prov. pour dépréciation des actifs circulants	
			78 900	Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	
68	TOTAL DOTATIONS	-	78	TOTAL DES REPRISES -AMORT & PROV-	-
69	IMPOT SUR LES BENEFICES	-	79	TRANFERT DE CHARGES - COMPTES D'ORDRE -	-
	EXCEDENT	1 426			
	TOTAL DES CHARGES	15 774		TOTAL DES PRODUITS	15 774

BILAN AU 31.12.2015							
ACTIF				PASSIF			
	2015		2014		2015		2014
Valeurs immobilisées		0,00		Fonds Associatif			
Immobilisations	0,00			Report à Nouveau		19 164,93	
ammortissements	0,00			Réserve Développement			
immobilisations financières		0,00		Réserve Investissements		0,00	0,00
Autres titres crédit coopératif				Réserve Projet Associatif			
Prêt Cs revivre Les Vans				Provision pour Charges			
Autres imob. Financières dépôt Avia				Provision pour retraite			
Autres Créances		16,01		Reserve de Trésorerie			
Divers à produits à recevoir	16,01			reserve pour congrès			
factures à établir				Dotation Congés Payés			
Charges constatées d'avance				Produits constatés d'avance			
Disponible		20 574,90	0,00	Restes à Payer		0,00	
Banque postal compte courant	2 656,97			Dettes Sociales			
La poste Livret A	16 192,53			Dettes Fournisseurs			
Caisse	1 725,40			Autres dettes sociales			
				factures non parvenues			
				Personnel rémunération dues			
Résultat (déficit)				Résultat (deficit)		1 425,98	
TOTAL		20 590,91	0,00	TOTAL		20 590,91	0,00

Annexe n°7

Budget prévisionnel 2016

Mont'a la Feira - budget 2016 global					
Charges			Produits		
N° Cpte	Intitulés	montant	N° Cpte	Intitulés	montant
60 610	Fournitures non stockables (eau, gaz, électricité, carburants)	236	706 000	Rémunérations des services	-
60 630	Petit équipement- Fourniture d'ateliers et d'activités	121	708 100	Produits des prestations fournies au personnel	-
60 640	Fournitures administratives - Fournitures de bureau	113	708 300	Locations diverses consenties	-
60 650	Linge et vêtements de travail	-	708 400	Mise à disposition facturée du personnel	-
60 660	Sécurité locaux	-	708 500	Ports et frais accessoires	-
60 680	Autres matières et fournitures	7 534	708 880	Autres produits d'activités annexes	15 746
60 681	Prestations de services	3 600	70	TOTAL REMUNERATION DES SERVICES	15 746
60 890	Autres achats	800	722	TRAV. FAITS PAR L'ASS POUR ELLE-MEME	-
60	TOTAL ACHATS	12 405	74 100	ETAT	-
61 100	Sous-traitance générale	-	741 800	- ASP CAE-CUI	-
61 200	Redevances crédit-bail	-	741 801		0
61 320	Locations immobilières	-	741 802		0
61 350	Locations mobilières	-	741 803		0
61 400	Charges locatives et de copropriété	-	741 804		-
61 500	Entretien et réparations	-	741 805		-
61 560	Maintenance	-	741 806		-
61 600	Primes d'assurance	-	741 807		-
61 700	Etudes et recherches	-	74 200	REGION	1 500
61 810	Documentation	-	74 210	- Subvention de fonctionnement	1 500
61 850	Frais de séminaires, colloques, conférences	-	74 230	- SPPA	-
61 860	Formation des bénévoles	-	74 240		-
61 890	Autres services extérieurs	-	74 270		-
61	TOTAL - SERVICES EXTERIEURS	-	74 300	DEPARTEMENT	-
62 110	Personnel intérimaire	-	74 310	- Subvention de fonctionnement	-
62 140	Personnel mis à disposition	-	74 311	- Subvention d'investissement	-
62 200	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	6 071	74 320		-
62 270	Frais d'actes et de contentieux	-	74 330		-
62 300	Publicité - Publications - Dons - Cadeaux	766	74 340		-
62 400	Transports de biens et transports collectifs du personnel	-	74 350		-
62 500	Déplacements, missions et réceptions	691	74 360		-
62 600	Frais postaux et télécommunications	48	74 370		-
62 700	Services bancaires et assimilés	-	74 400	COMMUNES	1 500
62 810	Cotisations	-	744 100	- Commune de Burzet	1 500
62 820	Travaux et façons exécutés à l'extérieur dont ave	-	744 100	- Commune de St Pierre de Colombier	-
62 830	Transports d'activités et d'animations	-		- Commune de Peyreres	-
62 850	Frais de conseil et d'assemblée	-	744 100		0
62 860	Formation	-	744 101		0
62 870	Frais de siège	-		ORGANISMES NATIONAUX dont MSA	-
62 890	Autres charges externes - autres services extérieurs	442	744 102	- Subvention de fonctionnement (MSA, CNAF,...)	-
				- Prestation de service (MSA, CNAF,...)	-
				- Autres	-
62	TOTAL CHARGES EXTERNES - AUTRES SERVICES EXT.	8 018	744 106	CAF	-
				- Prestation de services EVS	-
63 100	Impôts, taxes, versements assimilés sur rémunérations -Adm des Impô	153	744 107	- Subvention d'investissement	-
63 300	Impôts, Taxes et Versements sur rémunérations -Autres organismes-	533		- Autres	-
63 500	Autres impôts, taxes et versements -Adm des Impôts-	-	744 108	- Autres	-
63 700	Autres impôts taxes et versements -Autres organismes-	-			0
63	TOTAL IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	686	74 500	Établissements Publics Communaux et Intercommunaux	1 500
64 110	Salaires et appointements bruts du personnel permanent	-	74 520	- Subvention de fonctionnement	1 500
64 111	Salaires et appointements bruts du personnel en CDD	-	746 000	- Prestation de service	-
64 112	Salaires et appointements bruts du personnel en contrats aidés	-	746 100	Europe	-
64 120	Congés payés	-	746 500	- Fonctionnement	-
64 140	Indemnités et avantages divers	-	74 670	- Projet Leonardo	-
64 500	Charges de S.S. et de prévoyance	-	74 700	Entreprise - Fondation	-
64 700	Autres charges sociales	-	747 200	- Subvention de fonctionnement	-
64	TOTAL CHARGES DU PERSONNEL	-	747 201	- Fondation AFNIC	-
65 200	Charges supplétives	-	747 202	Autres..	-
65 400	Pertes sur créances irrécouvrables	-	747 203	- CPNEF	-
65 890	Autres charges de gestion courante	-	74 800	- FCSF	-
			74 810		-
			74 870		-
65	TOTAL AUTRES CHARGES GESTION COURANTE	-	74	TOTAL SUBVENTION D'EXPLOITATION	4 500
66	CHARGES FINANCIERES	-	75 200	Contrepartie des charges supplétives	-
67 120	Pénalités et amendes fiscales et pénales	-	75 600	Cotisations	690
67 130	Dons - Libéralités	-	75 700	Quote-part d'élém. du fds associatif virée au CR	-
67 140	Créances devenues irrécouvrables dans l'exercice	-		Autres produits des gestion courante AICR	-
67 180	Autres charges exceptionnelles / opérations de gestion de l'exercice	-	75800	Autres produits divers de gestion courante	-
67 200	Charges sur exercices antérieurs	-	75820	FAF (formation)	520
67 500	Valeur Comptable d'Eléments d'Actif Cédés	-	75	TOTAL AUTRES PRODUITS GESTION COURANTE	1 210
			76	PRODUITS FINANCIERS	-
			77 100	Produits exceptionnels sur opérations de gestion de l'exercice	-
			77 200	Produits sur exercices antérieurs	104
67	TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	-	77 500	Produits de cession d'éléments d'actif	-
68 110	Dotation aux amortissements des immobilisations	452	77 700	Quote-part de subv. d'invest. affectées au compte de résultat	-
68 150	Dotation aux provisions pour risques et charges d'exploitation	-	77	TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	104
68 170	Dotation aux provisions pour dépréciation des actifs circulants	-	78 100	Reprise sur amortissements	-
68 900	Engagements à réaliser sur ressources affectées	-	78 150	Reprise sur prov. pour risques et charges d'exploitation	-
			78 170	Reprise sur prov. pour dépréciation des actifs circulants	-
			78 900	Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	-
68	TOTAL DOTATIONS	452	78	TOTAL DES REPRISES -AMORT & PROV-	-
69	IMPOT SUR LES BENEFICES	-	79	TRANFERT DE CHARGES - COMPTES D'ORDRE -	-
	TOTAL DES CHARGES	21 560		TOTAL DES PRODUITS	21 560